

# Conseil d'Administration

Séance du **11 MARS 2025**

## COMPTE-RENDU

1. Informations de la Présidente
2. Projet de compte-rendu du Conseil d'Administration du 4 février 2025 reporté

### Enjeux Stratégiques

3. Compte financier 2024 de l'Université de Lorraine :
  - a. Analyse du compte financier 2024 par l'Agent comptable par intérim et rapport de gestion de l'ordonnateur
  - b. Intervention des commissaires aux comptes
4. Bilan 2024 de la filiale « UL Propuls' » de l'Université de Lorraine :
  - a. *Rapport d'activité 2024 reporté*
  - b. Compte financier 2024
  - c. Affectation du résultat
5. Schéma de Promotion des Achats publics Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER) de l'Université de Lorraine
6. Bilan 2024 du contrôle interne financier
7. Plan d'action 2025 du contrôle interne financier
8. Ajustement du modèle économique de l'université de Lorraine

### Ressources Humaines

9. Bilan statistique 2024 et Plan de développement des compétences de formation des personnels 2025-2026
10. Campagnes d'avancement des personnels contractuels – détermination des volumes de promotions **REPORTÉ**

### Vie Institutionnelle

11. Modification des statuts de l'INSPÉ (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation)
12. Modification des statuts de l'IUT Nancy-Charlemagne

### Formation & Insertion Professionnelle

13. Calendrier pédagogique 2025-2026
14. Modification de parcours en Licence professionnelle Métiers de l'industrie : métallurgie, mise en forme et soudage
15. Modification de parcours en Master Génie des Procédés et des Bio-Procédés
16. Ouverture du Diplôme d'Université (DU) *Accompagner les changements avec les outils de la psychologie positive – environnement professionnel, éducatif et sportif*

- 17.** Conditions de mise en œuvre du contrôle de l'assiduité 2025-2026
- 18.** Régimes spécifiques d'études 2025-2026
- 19.** Modèles de conventions en formation professionnelle
- 20.** Tarification de la Valorisation des Acquis de l'Expérience (VAE)
- 21.** Ouverture de formations en apprentissage – rentrée 2025

## **Vie Universitaire**

- 22.** Bonus Engagement Étudiant (B2E) 2025 : mise à jour

## **Question(s) diverse(s)**

\*\*\*

### **Étaient présents à l'ouverture de la séance :**

Mme BOULANGER Hélène, Présidente

M. JOUZEAU Jean-Yves, M. MARTRETTE Jean- Marc, M. Garet Olivier, M. LEYMARIE Stéphane, M. DIOU Camille, M. METZGER Jean-Luc, Mme LE FLOCH Vasilica, Mme BARDOL Clara, M. CAMUS Vianney, Mme RABAN Catherine, Mme SINIGAGLIA- AMADIO Sabrina, M. GREENWOOD James, M. GAEDINGER Eric, M. SCHMITT Christophe, M SOULEY ALI Harouna, M. VANNESTE Arnauld

### **Membre représenté par son suppléant :**

Aucun.

### **Membres représentés par procuration :**

M. Gérard MARY procuration à Camille DIOU  
Mme Patricia MOINARD procuration à M. Christophe SCHMITT  
Mme Laurence DENOOZ procuration à M. Jean-Yves JOUZEAU  
Mme Myriam DORIAT DUBAN procuration à M. Harouna SOULEY ALI  
M. François GROS DIDIER procuration à M. Jean-Luc METZGER  
M. Bernard DUSSOUBS procuration à M. Eric GNAEDINGER  
M. Jean Paul TORRIS procuration à Mme Hélène BOULANGER  
Mme Nicole CREUSOT procuration à M. Arnaud VANNESTE

### **Membre excusé :**

Mme Myriam DORIAT DUBAN  
M. François GROS DIDIER  
M. SCIAMANNA Marc (arrivé à 10 heures 36)  
M. Gérard MARY  
M. Bernard DUSSOUBS  
Mme Nicole CREUSOT  
M. Jean Paul TORRIS

### **Membres absents :**

Mme Patricia MOINARD  
Mme Nicole CREUSOT

Mme Laurence DENOOZ

M. Jean Paul TORRIS

**Invités Présents**

Mme La Rectrice déléguée pour l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation de la région académique GRAND EST ou son représentant (Mme CHAIB Farida)

Mme CARLIER Marianne, Commissaire aux Comptes associée auprès du Cabinet MAZARS

M. OGET Nicolas, Vice-président du Conseil de la Formation

M. DEGOTT Pierre, Vice-président du Conseil de la Vie Universitaire

M. DIOU Camille, Vice-président en charge du *Pilotage, des finances et du sénat Académique*

M. LEYMARIE Stéphane, Vice-président en charge de la *Stratégie territoriale et de la vie institutionnelle*

M. FLUCK Gilles, Agent Comptable intérimaire

M. HERTZOG Julien, Sous-Directeur adjoint du Service de la Gestion Budgétaire

M. MALNOURY Vincent, Directeur Général des Services

M. JEUNEHOMME Pierre-Emmanuel, Directeur Général des Services Adjoint « Infrastructures et Moyens » par intérim, Directeur Général des services adjoint relations humaines et sociales, prévention et conditions de travail

M. STERPENICH Jérôme, Vice-président en charge des partenariats et de l'innovation

Mme WEBER Sarah, Directrice des Affaires Juridiques

M. BIGET Anthony Ingénieur UL Propuls

M. DINE David, Directeur de la Communication

M. BRAUN Eric Directeur des Achats et des Marchés Publics

Mme HINSBERGER Frédérique Responsable du Contrôle Interne

Mme GIRARDELLI Sandrine Responsable du Pôle formation des personnels

Mme LESOURD Hélène, Directrice de Cabinet

M. COUVAL Romain, Sous-directeur des Affaires Juridiques

Mme GERWIG Amélie, Chargée par intérim du Conseil d'Administration

M. FERBER Jules, Vice-Président étudiant

## **Quorum à l'ouverture de la réunion (y compris Présidente) : 17**

**Nombre de membres en exercice : 31**

**Quorum : 17**

**Nombre de membres présents en début de séance : 17**

**Nombre de membres représentés : 8**

À 9 heures 03, la Présidente constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.

En préambule, la **Présidente** indique qu'en l'absence de Bernadette OREL, le compte-rendu de la séance précédente n'est pas prêt. Il sera donc proposé pour approbation lors de la prochaine réunion.

De plus, en l'absence de Myriam DORIAT DUBAN, la Présidente animera seule le Conseil d'administration. Ainsi, la Présidente demande l'indulgence des participants quant au déroulement de la séance.

### **1. Information de la Présidente**

**La Présidente** exprime la solidarité de l'Université de Lorraine envers ses partenaires en Ukraine et réaffirme l'engagement de l'établissement pour la défense de la liberté académique dans le monde et en France. Pour rappel, lors de la séance du 26 septembre 2023, le Conseil d'administration a approuvé des dispositifs structurants la fonction de refuge de l'Université de Lorraine, un cadrage précieux pour faire face aux difficultés rencontrées par les universitaires ailleurs dans le monde.

Actuellement, aux États-Unis, des attaques contre la science se traduisent par des intimidations de la communauté universitaire, des licenciements massifs de chercheurs et des coupes budgétaires importantes. Ces actions visent particulièrement à anéantir les travaux de recherche sur les questions de sociétés durables. Face à ces menaces, l'Université de Lorraine doit réfléchir à améliorer ses dispositifs d'accueil pour les chercheurs en difficulté, dont la liberté est menacée. Une réflexion à ce sujet a été engagée au niveau de l'Université.

Au sein de l'Université de Lorraine, les avis sur ce sujet sont partagés, certains estimant que cette situation ne les concerne pas, au regard de leur domaine de recherche. Toutefois, parmi les pans de la recherche attaqués aux États-Unis figure le secteur de la santé. Cette situation atteint l'ensemble des domaines de la connaissance et personne ne peut prétendre être à l'abri des dérives des autocrates. Ainsi, l'Université doit plus que jamais défendre la liberté académique.

Concernant le budget 2025, la Présidente souligne le travail accompli au cours des dernières semaines par le Ministère, les présidences d'universités ainsi que des parlementaires pour améliorer la situation financière. Les charges non couvertes sont ainsi passées de 15 à 7 millions d'euros. Cependant, la situation reste préoccupante, avec des incertitudes sur certains mécanismes de financement. Pour cette raison, une mobilisation nationale en cours, parallèlement à la tenue du CNESER, pour protester contre le transfert de charges non compensées qui grève durablement les finances des établissements.

La relative bonne santé financière de l'Université de Lorraine lui permet d'éviter des mesures brutales, contrairement à d'autres universités plus fragiles. Les efforts doivent se poursuivre pour préserver la trajectoire financière de l'établissement tout en poursuivant les actions au niveau local et national visant à limiter les transferts de charges.

Par ailleurs, la **Présidente** attire l'attention du Conseil d'administration sur les nouvelles dispositions de la loi de finances 2025 relative à la prise en charge des congés maladie des agents publics, qui passe de

100 % à 90 % sur les trois premiers mois. L'impact pourrait être significatif pour les personnels à faibles revenus. Des solutions de soutien sont à l'étude au niveau de l'établissement.

**La Présidente** évoque les pratiques contestables de certains organismes privés de formation, comme Galileo Global Education. Le Ministère semble avoir pris conscience de cette problématique, mais à titre personnel, la Présidente regrette que des mesures plus strictes qu'un simple renforcement des contrôles Qualiopi ne soient pas prises.

Au niveau national, ces sujets sont portés par des conférences d'universités, notamment France Universités. La gouvernance de France Universités a récemment été renouvelée, avec Lamry ADOUI comme Président, et Hélène BOULANGER, comme vice-présidente en charge des questions de moyens, de responsabilité sociétale et de numérique. En outre, Nathalie DRACH-TEMAM, Présidente de Sorbonne Université, a récemment été élue à la Présidence d'Udice, que l'Université de Lorraine a rejoint en janvier 2024.

La représentation de l'Université de Lorraine au niveau national est essentielle, mais elle s'appuie sur la vitalité de la démocratie au sein de l'établissement. Ainsi, la Présidente rappelle l'importance des élections étudiantes prévues les 1<sup>er</sup> et 2 avril 2025.

**La Présidente** annonce plusieurs événements prévus dans les prochains jours, notamment le séminaire de l'Udice et de l'U15 sur l'intelligence artificielle organisé le 12 mars, une commission sur le processus d'universitarisation du CHR de Metz-Thionville et la finale de « Ma thèse en 180 secondes ».

**Harouna SOULEY ALI** félicite la Présidente pour son élection à la vice-présidence de France Universités.

**La Présidente** l'en remercie. Cette nouvelle responsabilité implique une présence accrue à Paris, environ deux jours par semaine, nécessitant des ajustements d'agenda.

## **2. Projet de Compte-rendu du Conseil d'Administration du 4 février 2025**

*Ce point est reporté au prochain Conseil d'Administration*

## **3. Compte financier 2024 de l'Université de Lorraine**

### **Introduction**

En introduction, **la Présidente** souligne l'importance pour l'Université de l'examen du compte financier, qui offre une photographie précise du réalisé sur une année, contrairement aux budgets prévisionnels.

**La Présidente** observe dynamique très positive des recettes, avec des rentrées conséquentes. Ces recettes se caractérisent par de nombreuses avances. Ce mode de financement, typique des universités, est difficile à faire comprendre au ministère des Finances. En effet, si les indicateurs financiers de l'Université de Lorraine sont positifs, ils peuvent comporter des éléments trompeurs.

En outre, **la Présidente** salue le travail réalisé par ses collègues pour établir sereinement un compte financier qualitatif.

En préambule, **Camille DIOU** rappelle que la préparation du budget rectificatif 2024 et du budget initial 2025 s'est déroulée dans des conditions difficiles.

Il est à noter que les résultats présentés, notamment la dynamique des activités et les avances obtenues, présentent une image trompeuse de la situation financière de l'établissement. Il convient de considérer non seulement la photographie actuelle de la situation financière, mais aussi la trajectoire à long terme.

**Gilles FLUCK** présente le treizième exercice comptable de l'Université de Lorraine et le neuvième selon le format de la Gestion Budgétaire et Comptable Publique (GBCP).

Le compte financier marque la fin d'un cycle budgétaire et comptable, après le budget initial et le budget rectificatif, présentant l'exécution tout au long de l'exercice. Pour rappel, il existe deux comptabilités, à savoir une comptabilité budgétaire, et une comptabilité générale ou patrimoniale. Ces deux comptabilités sont articulées par la trésorerie.

### **Faits marquants**

Le premier fait marquant concerne premier versement du Contrat d'Objectifs de Moyens et de Performance (COMP) 2024-2026, qui fait suite au dialogue stratégique de gestion. Le financement total obtenu par l'établissement est de 12,4 millions d'euros, avec une avance de 50 %, soit 6,2 millions d'euros, perçue en 2024. Son versement sur la Subvention pour Charge de Service Public (SCSP) impacte significativement le résultat de 2024, à hauteur d'environ 5 millions d'euros. Un complément de 30 % sera versé en 2025 et le solde de 20 % sera versé en 2026.

Le deuxième fait marquant a trait à la poursuite de la réconciliation physico-comptable de l'inventaire, atteignant 86 % en valeur d'acquisition au 31 décembre 2024. Le processus touche à sa fin et devrait aboutir en 2025. Toutefois, le travail devra se poursuivre par la mise en place d'inventaires tournants pour éviter une nouvelle dérive.

Le troisième fait marquant est lié à l'évaluation, faite par France Domaine, des bâtiments ARTEM 1 et IJL (Institut Jean Lamour) et à leur comptabilisation dans le patrimoine de l'établissement. Le terrain a été intégré pour 1,4 million d'euros et les bâtiments ont été intégrés pour 29,6 millions d'euros, soit une intégration totale d'environ 31 millions d'euros.

Le quatrième fait marquant concerne le projet ENACT, dans le domaine de l'intelligence artificielle, qui s'inscrit dans une dynamique nationale et fédère l'Université de Lorraine, l'Université de Strasbourg, ainsi que des organismes de recherche, des hôpitaux et des collectivités territoriales. Doté d'un financement de 30 millions d'euros sur une durée 60 mois, il a généré un versement de 5,4 millions d'euros en décembre 2024, impactant le résultat budgétaire à hauteur de 2,7 millions d'euros.

Le cinquième fait marquant est la perception du solde de la taxe d'apprentissage sur la plateforme SOLTéA, qui a connu des décalages, affectant la comptabilisation des opérations. Le troisième versement qui devait avoir lieu en 2024 n'a finalement eu lieu que début 2025.

Le sixième fait marquant a trait à la hausse du taux des droits d'inscription universitaires, pour la première fois en cinq ans.

Le septième fait marquant est lié au nouveau décret relatif au budget et au régime financier des EPSCP, qui introduit trois nouveaux indicateurs financiers, à savoir le nombre de jours de trésorerie, le nombre de jours de fonds de roulement, et les charges personnelles rapportées aux produits encaissables.

### **Indicateurs budgétaires**

**Julien HERTZOG** présente les écarts entre le budget rectificatif 2024 et la réalisation 2024.

Les dépenses de personnel ont un taux d'exécution de 99,7 % en AE et CP, avec une consommation presque totale des 552,3 millions d'euros prévus.

Les dépenses de fonctionnement en CP affichent un taux de consommation de 96,1 %, avec un décalage de 4 millions d'euros, principalement dû aux opérations pluriannuelles.

Sur l'investissement, le taux d'exécution des AE est de 95,3 %, ce qui constitue un très bon taux. Le taux

des CP d'investissement est légèrement plus faible, à hauteur de 91 %, en raison de commandes et de livraisons tardives.

Les recettes globalisées ont dépassé les prévisions. Les recettes encaissées sont supérieures de près de 2 millions d'euros aux prévisions, principalement grâce à des versements imprévus du Ministère.

Les recettes fléchées ont également dépassé les prévisions de près de 2 millions d'euros, notamment grâce au projet ENACT.

Ainsi, le solde budgétaire, initialement prévu déficitaire de 0,9 million d'euros, est excédentaire de 13,6 millions d'euros.

En 2024, les dépenses de personnel ont augmenté de presque 18 millions d'euros par rapport à 2023, atteignant 552,3 millions d'euros en 2024. L'essentiel de l'augmentation est lié à l'extension des mesures Guérini, aux cinq points d'indice, à la continuation de la LPR et au glissement vieillissement technicité.

Les ressources d'établissement augmentent de 6 millions d'euros, dont 3,4 millions d'euros sur projets. Cependant, les dépenses sur les projets pluriannuels augmentent.

Les AE d'investissement connaissent une forte hausse par rapport à 2023, à hauteur de 5 millions d'euros, essentiellement en raison d'engagements plus importants sur des projets de recherche et sur l'immobilier.

En revanche, les CP d'investissement sont en baisse, tout en restant élevés, avec un montant de 47 millions d'euros. Cette diminution s'explique par la fin de certains projets financés, notamment le plan France Relance et les CPER.

Les recettes augmentent de 26 millions d'euros par rapport à 2023. La SCSP représente 75 % des recettes et augmente de 9,2 millions d'euros, dont 6,23 millions d'euros sur le COMP. Les subventions ANR, européennes et les ressources propres sont également en hausse. L'apprentissage connaît une augmentation importante due à des versements anticipés des OPCO.

Le solde budgétaire est excédentaire de près de 14 millions d'euros, principalement en raison de la perception de nombreuses avances. Le solde budgétaire sur les opérations pluriannuelles est excédentaire de plus de 10 millions d'euros, tandis que celui sur l'activité courante est positif de 3,7 millions d'euros, alors que 16 à 17 millions d'euros seraient nécessaires pour l'autofinancement des opérations pluriannuelles.

Stéphane LEYMARIE quitte la réunion.

### Résultat comptable

Gilles FLUCK présente le résultat comptable.

Le résultat s'établit à 3,057 millions d'euros, en augmentation par rapport à l'année précédente. Cette hausse est en partie due à l'effet du COMP, qui contribue à hauteur de 5 millions d'euros. Sans cet effet, le résultat serait négatif de près de 2 millions d'euros.

Ce résultat positif s'explique par une hausse contenue des charges (+2,7 %) et une augmentation plus importante des produits (+3 %). Les charges de personnel ont augmenté de 16,8 millions d'euros. En revanche, les autres charges de fonctionnement ont diminué de 2,8 %. L'augmentation des dotations aux amortissements et provisions est principalement liée à l'intégration des bâtiments ARTEM 1 et IJL.

Les produits ont augmenté de 20,9 millions d'euros, principalement grâce à la SCSP (+9,2 millions d'euros), aux autres subventions, aux contrats de recherche et aux autres produits encaissables.

L'augmentation des produits liés à l'apprentissage s'explique par une hausse du nombre d'apprentis, avec 111 apprentis supplémentaires, et par des facturations anticipées sur 2024.

Les charges de personnel représentent désormais 83,7 % des charges décaissables, en augmentation de 16,9 millions d'euros. Les charges de fonctionnement sont en baisse de -2,7 %, soit de 3 millions d'euros.

**Julien HERTZOG** détaille la répartition des ETPT au sein de l'établissement. Sur un total de 6 986 ETPT consommés, 5809 sont sur le plafond État, représentant une masse salariale de plus de 552 millions d'euros. La majorité des dépenses concerne les titulaires enseignants-chercheurs et chercheurs, pour un montant de 308 millions d'euros.

**Gilles FLUCK** rappelle que le plafond État de la loi de finances initiale s'établissait à 6042 ETPT.

Ensuite, **Gilles FLUCK** présente la ventilation des charges de fonctionnement décaissables, avec un comparatif depuis 2019. Les dépenses sont présentées en comptabilité générale, intégrant l'impact des charges à payer.

Ces dépenses sont impactées par l'inflation, qui ralentit, s'établissant en 2024 à 2 % alors qu'elle était de 4,9 % en 2023. L'augmentation des charges de fonctionnement est contenue, notamment grâce à une diminution de 39,4 % des dépenses d'électricité.

Les frais de déplacement, publication et réception restent le poste le plus important, représentant 16,72 % des charges décaissables.

Le nombre de pièces de dépenses traitées a augmenté, atteignant 123 000 pièces en 2024 contre 120 000 pièces en 2019.

Concernant les produits, qui sont en hausse, la SCSP représente 79,6 % des produits en 2024, en légère baisse depuis 2020, lorsqu'elle était de 83,2 %. Cette évolution souligne la nécessité pour l'établissement de diversifier ses ressources.

En 2024, les subventions publiques hors SCSP ont augmenté de 11,9 %, atteignant un total 5,83 millions d'euros, principalement grâce aux subventions de l'Union européenne, en hausse de 59 %, et de l'ANR, en hausse de 20 %.

La Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC) reste stable, avec une légère augmentation due à la hausse de la part fixe. Les droits de scolarité augmentent légèrement, de 2,6 %, tandis que les produits de la taxe d'apprentissage restent stables, à hauteur 1,6 million d'euros.

### **Capacité d'autofinancement**

**Gilles FLUCK** indique que la Capacité d'Autofinancement, qui est la différence entre les produits encaissables et les charges décaissables, s'établit à 17,9 millions d'euros, en augmentation de 6,9 millions d'euros par rapport aux prévisions.

Cependant, ce montant reste inférieur à l'objectif de 30 millions d'euros nécessaires pour financer les investissements courants sans affecter le fonds de roulement.

### **Investissements**

Avec une SCSP de 538,3 millions d'euros, 137,8 millions d'euros de produits encaissables et 32,3 millions d'euros de produits non encaissables, ainsi que 551,1 millions d'euros de masse salariale, 107,1 millions d'euros d'autres charges décaissables et 47,1 millions d'euros de charges décaissables, le résultat de l'exercice s'élève à 3,1 millions d'euros.

Au total, les investissements atteignent 77,1 millions d'euros, incluant l'intégration des bâtiments et terrains ARTEM 1 et IJL, qui représentent environ 31 millions d'euros.

La différence entre recettes et dépenses d'investissement est négative de 13,8 millions d'euros, nécessitant ainsi un prélèvement sur le fonds de roulement.

Le financement des investissements provient à 24,3 % des ressources propres, correspondantes à la CAF de 17,9 millions d'euros, complétées par des subventions et d'autres ressources.

Le fonds de roulement, qui représente la somme des excédents positifs accumulés par l'Université, sert de marge de sécurité financière.

Le Besoin en Fonds de Roulement (BFR) est désormais négatif, en raison de la perception de nombreuses avances en fin d'année.

### **Trésorerie**

La trésorerie est en augmentation de 17,1 millions d'euros en 2024 par rapport à 2023.

Le tableau d'équilibre financier détaille le passage de la trésorerie initiale de 128,4 millions d'euros au 1<sup>er</sup> janvier 2024 à 145,5 millions d'euros au 31 décembre 2024, en tenant compte du solde budgétaire, des remboursements d'emprunts et des opérations au nom et pour compte de tiers.

### **Nouveaux indicateurs**

De nouveaux indicateurs de trésorerie, de fonds de roulement et de masse salariale sont applicables à la suite du décret du 2 décembre 2024.

Premièrement, la trésorerie en jours de fonctionnement doit être supérieure à 30 jours. Deuxièmement, le fonds de roulement en jours doit dépasser 15 jours. Troisièmement, le ratio charges de personnel sur produits encaissables doit être inférieur à 83 %.

Si ces indicateurs peuvent sembler positifs pour l'Université, il convient de les nuancer. La trésorerie augmente, passant de 80 jours en 2024 pour 72 en 2023, mais 87,4 % correspondent à des avances sur des projets pluriannuels. De plus, la trésorerie disponible réelle est négative, à hauteur de -9,2 millions d'euros. Par ailleurs, le fonds de roulement se dégrade, avec 73 jours en 2024 pour 83 en 2023. Avec la neutralisation du partenariat public-privé (PPP), cet indicateur tombe à 38 jours. Enfin, le ratio de charges de personnel reste stable, à hauteur de 80,5 %, ce qui est proche du seuil d'alerte.

**Marianne CARLIER**, Commissaire aux Comptes, présente le rapport d'opinion sur les comptes de l'établissement. Pour rappel, l'audit porte sur la régularité et la sincérité des comptes, ainsi que sur l'image fidèle du résultat et de la situation financière.

Concernant l'exercice 2024, les faits marquants incluent l'intégration des bâtiments ARTEM 1 et IJL, qui impacte significativement le bilan.

L'opinion sur les comptes 2024 est une certification pure et simple, pour le quatrième exercice consécutif, avec une observation sur la dotation I-SITE.

Ainsi, **Marianne CARLIER** félicite l'équipe financière pour la qualité de la clôture, et salue l'amélioration continue des processus de l'Université.

**La Présidente** souligne l'importance de la collaboration entre les équipes du commissaire aux comptes et celles de l'Université. Cette coopération a permis d'améliorer significativement la qualité des comptes. Elle salue les efforts constants et le travail remarquable des équipes de l'établissement.

**Olivier GARET** souhaite connaître la réaction de Camille DIOU aux comptes présentés, qui semblent légèrement plus engageants que la situation financière n'apparaissait en décembre, même si certains indicateurs restent préoccupants.

Par ailleurs, s'adressant à Camille DIOU et à Christophe SCHMITT, Président de la Commission des Moyens, **Olivier GARET** évoque la préparation à un éventuel passage à la dévolution, suggérant qu'il est temps que la Commission des Moyens s'intéresse à ce sujet.

**Camille DIOU** dresse un bilan de la situation financière de l'Université. La tendance s'avère nettement meilleure qu'en décembre 2024, notamment grâce à des progrès notables dans la loi de finances par rapport au projet de loi. Une compensation des charges transférées de l'État vers l'établissement, à savoir le CAS « Pensions », a été obtenue grâce à la mobilisation des présidents d'universités.

Toutefois, le financement des universités reste similaire à 2024, avec un sous-financement persistant, notamment pour la masse salariale. Il manque en effet 50 % de compensation des mesures Guérini, ainsi que la compensation du GVT.

Plusieurs motifs d'optimisme sont néanmoins à noter. La dynamique de l'établissement se traduit par une augmentation des projets et du nombre d'apprentis, bien que ce dernier semble avoir atteint un plafond. De plus, les recettes sont en croissance, et des économies sont réalisées grâce aux investissements dans la performance énergétique des bâtiments. En outre, l'approche plus responsable des achats et des marchés publics permet de dégager des économies. Par ailleurs, la dynamique de l'Université au sein des réseaux France Université et UDICE se renforce, avec un impact positif sur sa présence internationale, particulièrement en Europe.

Néanmoins, la capacité de l'Université à dégager des ressources pour porter ses ambitions en matière d'investissements reste limitée. En effet, la trésorerie affiche un déficit de 9 millions d'euros, car elle est déjà intégralement dédiée à la couverture des dépenses prévues. De même, le fonds de roulement dit libre d'emploi est négatif de 10 millions d'euros.

Pour la première fois depuis 2017, le BFR est négatif, marquant un changement significatif dans la situation financière de l'Université. Ce BFR légèrement négatif doit être interprété en tenant compte du PPP qui pèse pour près de 64 millions dans le BFR. Hors PPP, le fonds de roulement s'élève à 70 millions d'euros, tandis que le BFR est négatif de plus de 75 millions. Ainsi, il a été prévu 10 millions d'euros de dépenses de plus que ce dont l'Université dispose dans ses comptes.

Des inquiétudes pèsent concernant la masse salariale et le fonctionnement courant, qui sont déficitaires. Il manque environ 7 millions d'euros sur la masse salariale et 3 millions d'euros sur le fonctionnement courant, révélant un sous-financement chronique.

Malgré une dynamique positive sur les projets, grâce à la dynamique de l'établissement et à l'investissement des équipes, le déficit structurel du fonctionnement courant demeure préoccupant. Le résultat positif affiché, à savoir 3 millions d'euros, masque une tendance à la dégradation.

Pour éviter de puiser dans le fonds de roulement afin de financer les investissements, une capacité d'autofinancement d'au moins 30 millions d'euros serait nécessaire, ce qui implique un besoin de

15 millions d'euros de résultat. Avec un résultat de seulement 3 millions d'euros actuellement, il manque donc 12 millions d'euros pour atteindre cet objectif.

**La Présidente** note que ces questions seront étudiées en détail dans le cadre de la préparation du débat d'orientation budgétaire, qui nécessitera la mobilisation de la Commission des Moyens.

**Camille DIOU** ajoute que la dévolution constitue un sujet majeur à traiter en Commission des Moyens. Actuellement, de nombreuses questions se posent sur la dévolution et ses modalités de sa mise en œuvre. L'État n'a pas encore défini les conditions de la dévolution des patrimoines de l'Université, qui détermineront la nécessité et les modalités d'un éventuel emprunt pour soutenir la dynamique immobilière.

*Marc SCIMANNA rejoint la séance.*

**Christophe SCHMITT** estime que la situation financière actuelle constitue un motif de satisfaction, rappelant le contexte difficile des années précédentes. Cependant, l'incertitude politique risque de marquer fortement les prochains exercices, témoignant de la forte dépendance de l'Université vis-à-vis de l'État.

Dans ce cadre, **Christophe SCHMITT** demande quel est le pourcentage des ressources propres par rapport aux ressources totales. En outre, il s'enquiert de l'orientation de l'Université concernant la diversification des ressources propres, compte tenu de la baisse observée au niveau de la formation continue et de la taxe d'apprentissage.

**Camille DIOU** explique que la formation continue et l'apprentissage sont souvent en opposition. En effet, à effectif identique, les agents mobilisés sur l'apprentissage disposent de moins de temps pour porter la formation continue.

**La Présidente** précise que les mêmes ressources humaines sont mobilisées sur ces deux thématiques. Si elles sont engagées sur les activités d'apprentissage, un retrait des activités de formation continue s'opère mécaniquement. Ce phénomène s'observe dans toutes les universités en France.

**Camille DIOU** souligne la hausse significative des prestations de recherche, qui atteint 37 %, soit une augmentation d'environ 2 millions d'euros. L'accompagnement sur le portage des projets européens commence également à progresser. Cependant, l'analyse financière de ces projets pluriannuels est complexe, nécessitant une lecture attentive des tendances plutôt que des chiffres bruts.

**La Présidente** réaffirme les orientations politiques visant à soutenir le développement de l'activité au niveau européen, tant en formation qu'en recherche. Des résultats significatifs ont été obtenus, avec plus de 25 millions d'euros de nouveaux projets en 2024. Cette stratégie vise à atteindre le niveau des universités les plus performantes sur le plan des ressources propres.

De plus, le renforcement des dépôts d'ANR est encouragé auprès du Conseil scientifique, et les derniers résultats sont plutôt prometteurs. Néanmoins, ces efforts ne suffiront pas à résoudre les problèmes de financement de l'activité récurrente.

**Camille DIOU** ajoute que la SCSP représentant environ 79 % des recettes totales, les 20 % restants proviennent principalement de subventions et de l'activité des projets.

**La Présidente** relève que ce résultat est surprenant compte tenu de l'augmentation de la masse salariale liée aux mesures salariales, qui a entraîné une hausse de la SCSP.

**Camille DIOU** met en avant l'importance du ratio CAF sur produits encaissables comme indicateur clé. Ce ratio a augmenté de plus de 2,5 % par rapport à 2023. Cependant, il reste inférieur aux niveaux atteints en 2022 et 2021. Ce ratio mesure la capacité réelle de financement par rapport aux produits encaissables, reflétant ainsi la dynamique et la capacité d'action de l'établissement.

**Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité le Compte Financier 2024 de l'Université de Lorraine établi selon les normes comptables en vigueur.**

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	25
Présents	17
Représentés	8
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de VOTES POUR</b>	<b>25</b>
<b>Nombre de VOTES CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

**Les membres du Conseil d'Administration approuvent les éléments d'exécution budgétaire et comptable pour le budget de l'Université de Lorraine.**

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	25
Présents	17
Représentés	8
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de VOTES POUR</b>	<b>25</b>
<b>Nombre de VOTES CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

**Les membres du Conseil d'Administration approuvent l'affectation sur le compte de réserve du résultat de fonctionnement, pour un montant de 3 057 279,83 euros.**

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	25
Présents	17
Représentés	8
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>

<b>Nombre de VOTES POUR</b>	<b>25</b>
<b>Nombre de VOTES CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

**La Présidente** remercie Gilles FLUCK et Julien HERTZOG pour le travail réalisé, ainsi que les l'équipe de la DGS et l'équipe politique. Elle exprime également sa gratitude envers la Commissaire aux Comptes pour son accompagnement à la fois bienveillant et exigeant.

**Gilles FLUCK** tient à remercier les équipes de l'agence comptable pour leur contribution à la qualité comptable obtenue.

*La séance est suspendue de 11 heures 10 à 11 heures 21.*

*Stéphane LEYMARIE rejoint la réunion.*

#### **4. Bilan 2024 de la filiale « UL Propuls' » de l'Université de Lorraine**

En préambule, **la Présidente** salue l'alignement, pour la première fois, entre la présentation des comptes financiers de l'établissement et celle des comptes financiers de la filiale. Toutefois, le bilan d'activité détaillé n'a pas pu être fourni à temps. Il sera présenté lors d'un prochain Conseil d'administration.

**Jérôme STERPENICH** rappelle que l'activité de la filiale se répartit historiquement en trois pôles principaux, à savoir le pôle « études », dédié à la prestation scientifique et technique, le pôle « events », consacré à l'organisation d'événements scientifiques, et le pôle « innovation », pour la commercialisation d'innovation. De plus, il a été créé un nouveau pôle « communication », qui vise à répondre aux besoins des composantes en matière de supports de communication numériques ou papier.

Le pôle « études » affiche un chiffre d'affaires de 554 000 euros, avec 242 000 euros reversés aux laboratoires. Ce pôle compte 67 contrats pour 3,6 ETP. Ce chiffre d'affaires a augmenté de 5 % entre 2023 et 2024, malgré une réduction d'effectifs, passant de 4,8 à 3,6 ETP. Les prestations concernent principalement des essais expérimentaux et des analyses, avec une clientèle composée à plus de 50 % de grands groupes et à environ 30 % de PME.

Le pôle « events » a réalisé un chiffre d'affaires de 154 000 euros, en hausse de 54 % par rapport à 2023. Au total, 14 événements ont été organisés, principalement des colloques scientifiques de 40 à 550 participants. Près de 3 ETP sont dédiés à ce pôle. Après une période post-Covid très chargée en 2021 et 2022, et une sous-activité en 2023, l'activité a redémarré en 2024, et les prévisions sont favorables pour 2025.

Le pôle « innovation » commercialise des produits issus de l'innovation des composantes, notamment des logiciels, mais également le rocher OTOTwin, principalement vendu lors de colloques ORL.

Ensuite, **Jérôme STERPENICH** présente le bilan de l'exercice 2024 et le budget prévisionnel 2025 de la filiale.

Le chiffre d'affaires a augmenté, passant à 1,3 million d'euros en 2024, pour 703 000 euros en 2023. La marge brute s'élève à 719 000 euros en 2024, pour 371 000 euros en 2023. Les charges de fonctionnement ont augmenté, en raison de l'avance de fonds pour l'organisation d'événements. Les charges de personnel ont diminué suite à la réduction des effectifs. Ainsi, le résultat est à l'équilibre, avec un montant 297 euros, soit une amélioration par rapport au déficit de 80 000 euros en 2023.

À fin 2024, la trésorerie s'élève à 603 000 euros, répartie à hauteur de 235 000 euros pour la partie « études », de 200 000 euros pour la partie « events » et à hauteur de 170 000 euros pour les placements financiers. Cependant, la capacité d'autofinancement diminue, passant de 24 000 à 8 000 euros, en raison de l'augmentation des charges de fonctionnement, qui va nécessiter une réévaluation des coûts des prestations en 2025.

En 2025, la filiale prévoit de renforcer son équipe avec de nouveaux recrutements, notamment un chargé de projets pour le pôle « études », une chargée de développement des partenariats, et un chargé de pôle « events ». La masse salariale devrait ainsi passer de 354 420 euros en 2024 à 487 600 euros en 2025. L'objectif est d'élargir le périmètre d'activité de la filiale. L'activité se concentrera sur le LRGP, en incluant Géo Ressources et le LERMAB.

Sur l'année 2025, un résultat net de 11 195 euros est anticipé, bien que l'équilibre reste fragile. Le pôle « études » devrait passer de 272 000 euros en 2024 à 346 000 euros en 2025, avec 173 000 euros déjà engagés. En outre, les prestations pour les laboratoires devraient augmenter de 242 000 à 280 000 euros. De plus, le pôle « events » prévoit une hausse de 153 000 à 210 000 euros, avec 182 000 euros déjà engagés. Sur la partie « innovation », l'activité OTOTwin reste limitée, à environ 10 000 euros.

En synthèse, l'activité est soutenue sur toute l'année. Une augmentation des effectifs est nécessaire pour répondre à la demande croissante, notamment au pôle « events ». La promotion des activités constitue une priorité, ainsi que l'élargissement des collaborations avec de nouveaux laboratoires.

**Marc SCIAMANNA** souligne l'importance de faire connaître la filiale ainsi que ses activités. Il est à noter que la filiale a été mobilisée pour l'organisation du colloque de la société française de mécanique à l'Eurométropole de Metz. Le fait de mobiliser la filiale permet de prendre en compte les coûts relatifs à la filiale en dépenses éligibles sur le dispositif de soutien aux colloques et manifestations de l'Eurométropole de Metz.

Par ailleurs, **Marc SCIAMANNA** s'interroge sur les compétences internes de la filiale en matière de communication, notamment pour la création de vidéos, demandant s'il est fait appel à des prestataires extérieurs.

**Anthony BIGET** explique que toutes les prestations sont réalisées en interne. Une graphiste est dédiée à ces tâches. Les activités du pôle « communication » sont très liées à celles du pôle « events », et incluent par exemple la création de visuels pour les congrès et les sites internet.

**Marc SCIAMANNA** évoque l'initiative visant à créer des vidéos de présentation des laboratoires, et s'étonne que la filiale n'ait pas été mobilisée sur ce projet, au regard du coût élevé des prestations externes d'agences de communication.

**La Présidente** précise que la communication de l'établissement est prise en charge par ses propres équipes, estimant qu'il serait problématique de transférer l'ensemble de ces tâches à la filiale.

**Marc SCIAMANNA** clarifie que, dans le cas des vidéos mentionnées, le travail a été réalisé par un prestataire extérieur et non par le service communication de l'Université.

**La Présidente** explique que ce projet n'est pas piloté au niveau de l'établissement, mais relève d'un choix du pôle M4. Les effectifs limités de la filiale en font une structure facilitante, notamment sur la partie événementielle, mais elle n'a pas vocation à devenir une agence de communication.

**Christophe SCHMITT** revient sur le résultat d'exploitation, qui témoigne d'une fragilité persistante. Il s'interroge sur les moyens de renforcer ces éléments.

Par ailleurs, **Christophe SCHMITT** questionne le lien entre les études mentionnées dans le budget de l'Université et celles réalisées par la filiale, s'interrogeant sur une éventuelle concurrence ou une éventuelle complémentarité.

Enfin, **Christophe SCHMITT** souligne l'intérêt de la filiale pour l'Université, tout en notant qu'un travail de fond reste nécessaire pour que les composantes se l'approprient.

**Jérôme STERPENICH** affirme qu'il n'existe pas de concurrence entre l'Université et le pôle « events » de la filiale. Concernant les études, l'approche n'est pas coercitive, mais incitative. L'objectif est donc de démontrer les avantages d'utiliser la filiale pour les prestations. Pour inciter les composantes à recourir à la filiale, une exonération des FGSE est proposée. Des efforts sont faits pour rencontrer les chercheurs et accompagner les plateformes réalisant des prestations. Bien que le processus soit long, des retours positifs sont à noter.

**Christophe SCHMITT** s'interroge sur les perspectives de valorisation d'autres produits issus de l'Université, en plus du produit Rocher mentionné.

**Jérôme STERPENICH** évoque l'existence de logiciels développés au sein de l'Université. Un travail d'inventaire a été initié dans le but d'identifier les opportunités de commercialisation. Cependant, ce travail nécessite du personnel supplémentaire.

**Anthony BIGET** précise que la filiale intervient principalement pour faciliter la promotion d'innovations lorsque la création d'une start-up n'est pas envisageable. Le produit Rocher en est un exemple. Pour ce produit, le volume de ventes ne justifie pas un emploi, donc la filiale offre une solution de facilitation. D'autres projets sont en cours, en collaboration avec les services de valorisation.

**Harouna SOULEY ALI** demande une clarification, cherchant à confirmer si la filiale concerne plus les activités de recherche que les activités de formation.

**Jérôme STERPENICH** confirme que la filiale n'a pas vocation à s'occuper de formation.

**La Présidente** explique selon le principe de spécialité prévu dans le Code de l'éducation, l'Université ne saurait déléguer ses activités de formation à un tiers. Le périmètre de la filiale ne peut donc pas embrasser ces activités.

*Les membres du Conseil d'Administration approuvent le Compte Financier 2024 de la filiale « UL Propuls' ».*

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Hors Présidente	
Nombre de votants	26
Présents	18
Représentés	8
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de VOTES POUR</b>	<b>23</b>
<b>Nombre de VOTES CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>3</b>

*Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité l'affectation du résultat de la filiale « UL Propuls' » en « report à nouveau ».*

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Hors Présidente	
Nombre de votants	26
Présents	18
Représentés	8
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de VOTES POUR</b>	<b>23</b>
<b>Nombre de VOTES CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>3</b>

## **5. Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER)**

Eric BRAUN présente le SPASER (Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables). Ce plan d'action vise à définir des objectifs de la politique d'achats dans le domaine social et environnemental, et à les assortir d'indicateurs de résultats à publier tous les deux ans.

L'Université de Lorraine a souhaité se saisir du SPASER pour en faire un levier de développement durable. Pour ce faire, un groupe de travail SPASER a été créé en mars 2024, en associant les directions acheteuses, à savoir la Direction des Achats et Marchés Publics et la Direction du Patrimoine Immobilier, ainsi que la délégation RSE.

Avec le SPASER, l'objectif est d'équilibrer les ambitions de l'Université et ses moyens d'action, avec une durée initiale de deux ans. Il doit être en adéquation avec l'ensemble des lois applicables, notamment la loi Climat et Résilience, la loi Égalim et la circulaire sur les services publics écoresponsables.

Très opérationnel, le SPASER comprend quatre axes, huit objectifs, vingt actions et une quarantaine d'indicateurs et de valeurs cibles de réussite.

Le premier axe, transversal et dédié à la gouvernance, vise à positionner l'achat durable comme un enjeu stratégique au sein de l'Université, qui représente 110 millions d'euros d'achats et 40 à 45 000 tonnes d'émissions de gaz à effet de serre en 2024. Les trois autres axes consistent en un axe social, un axe économique et un axe environnemental.

Sur l'axe transversal, les actions sont les suivantes :

- piloter au plus haut niveau les achats et encadrer les consommations à forte empreinte écologique, avec la mise en place d'une instance de pilotage des achats, le COPIL Achats et Consommations Responsables ;
- améliorer la programmation des achats, notamment pour les équipements de recherche ;
- intégrer les enjeux du développement durable à la planification et au pilotage des achats stratégiques ;
- former les acheteurs et les acheteuses à l'achat durable ;
- sensibiliser le personnel et en particulier les prescriptrices et les prescripteurs à l'achat durable.

Sur l'axe social, il est prévu les actions suivantes :

- construire une programmation sociale des achats ;
- optimiser l'insertion sociale via les achats ;
- renforcer les ressources aux marchés réservés, par exemple les ESAT ;
- développer les achats en faveur de l'inclusion des personnels et étudiants de l'Université en situation de handicap ;
- accroître l'utilisation de l'écriture épicène et accessible dans les achats ;
- promouvoir l'égalité femmes-hommes.

Sur l'axe économique, les actions prévues sont :

- publier les intentions d'achat de l'Université ;
- organiser des journées de rencontres entre l'Université de Lorraine et les entreprises ;
- renforcer le recours aux structures issues de l'ESS ;
- rendre les marchés de l'Université plus attractifs pour les PME/TPE, notamment par la simplification des documents et la facilitation des avances et des acomptes.

Sur l'axe environnemental, les actions visent à :

- formaliser des politiques d'achats responsables sur cinq grands segments (numérique, alimentation, bâtiments, déplacements, équipements scientifiques) ;
- mesurer l'impact écologique des achats ;
- amplifier l'acquisition de biens issus de l'économie circulaire ;
- doter les marchés publics de l'Université de considérations environnementales ;
- acheter avec une approche en coût global.

**Jean-Luc METZGER** soulève une inquiétude concernant l'externalisation, particulièrement pour le ménage, craignant que la recherche de bénéfices par les prestataires extérieurs ne se fasse au détriment de la qualité du service et du bien-être des intervenants.

**La Présidente** nuance la remarque, estimant que la situation n'est pas toujours aussi binaire, mais elle reconnaît qu'il est important d'intégrer des clauses sociales aux marchés. S'il est impossible de revenir à une situation antérieure, le SPASER va dans la bonne direction, notamment en favorisant plus de présence en journée et en promouvant l'égalité femmes-hommes.

Éric BRAUN précise que pour la prochaine vague de marchés de nettoyage, un critère sera ajouté pour prendre en compte les politiques des entreprises relatives l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

***Les membres du Conseil d'Administration approuvent le SPASER.***

Résultat du vote:

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	25
Présents	17
Représentés	8
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de VOTES POUR</b>	<b>23</b>
<b>Nombre de VOTES CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>2</b>

## **6. Bilan 2024 du contrôle interne financier**

En préambule, Frédérique HINSBERGER indique que le contrôle interne financier vise à maîtriser les risques liés aux opérations budgétaires et comptables, contribuant ainsi à la qualité des comptes.

En 2024, le Conseil d'administration s'était prononcé en faveur d'un plan d'action qui comportait 22 objectifs. Le taux de réalisation des objectifs 2024 est inférieur à celui de 2023, mais cette situation s'explique par plusieurs facteurs.

Certaines actions de contrôle interne dépendent de projets d'établissement retardés. D'autres actions sont complexes ou pluriannuelles. De plus, certains changements organisationnels importants, comme le passage d'un contrôle exhaustif à un contrôle par échantillonnage, nécessitent un temps d'adaptation. Par ailleurs, des mouvements de personnel et des absences peuvent impacter l'atteinte des objectifs. En outre, le contrôle interne financier ne fait pas encore partie du plan de charge des fonctions centrales.

Malgré ces difficultés, de nombreuses actions progressent, et les commissaires aux comptes ont confirmé l'efficacité du contrôle interne. Des mesures d'amélioration ont été suggérées, mais aucune anomalie significative n'a été détectée.

## **7. Plan d'action 2025 du contrôle interne financier**

Frédérique HINSBERGER note que pour 2025, le plan d'action qui compte 16 objectifs vise à ancrer davantage le contrôle interne financier dans les habitudes de travail de l'Université.

Une nouvelle approche en termes de processus devrait renforcer le socle du contrôle interne financier et essaimer la culture du contrôle interne financier.

Le plan prévoit également d'accompagner des changements importants, comme la préparation du nouveau système d'information financier prévu pour 2026, ainsi que le suivi de la réforme de la responsabilité des gestionnaires publics.

En outre, l'Université participera à une enquête de la Cour des comptes sur les dispositifs de contrôle interne des universités.

En 2023, des fragilités persistent, notamment liées aux absences et aux mouvements de personnel. Ainsi, le comité de pilotage du contrôle interne financier a défini 7 actions prioritaires, dans l'hypothèse où les 16 objectifs ne pourraient pas être réalisés.

**Réponses de l'établissement à l'enquête annuelle relative au déploiement du contrôle interne financier : évolution 2021-2024 (pour information)**

**Frédérique HINSBERGER** fait savoir que selon l'enquête ministérielle, l'Université de Lorraine se positionne dans la moyenne supérieure des établissements comparables en termes de déploiement du contrôle interne financier. Le seul point faible identifié concerne l'absence d'un dispositif d'audit interne visant à vérifier l'efficacité du contrôle interne.

Ce positionnement est satisfaisant, mais malgré un socle pertinent, une réflexion s'impose sur les moyens d'impulser davantage de dynamisme. Le bilan 2024 suggère la fin d'un cycle, nécessitant de franchir un nouveau palier, qui serait lié au contrôle interne financier dans le cadre de la RSE de l'établissement.

En effet, la lutte contre la corruption constitue un objectif de développement durable. De plus, la réforme de la responsabilité des gestionnaires publics vise une modernisation et une moralisation de la gestion publique. En outre, l'évaluation de l'intégrité de l'établissement devient très importante, notamment auprès des financeurs européens.

La proposition consiste ainsi à intégrer le contrôle interne financier dans une politique anticorruption s'inscrivant dans la stratégie RSE de l'Université.

**La Présidente** se dit convaincue de l'importance du contrôle interne comme levier de transformation de l'établissement, pour apporter plus d'agilité et de souplesse aux équipes. L'objectif est de réduire les contrôles qui freinent l'action, tout en sécurisant les activités de l'établissement.

**Olivier GARET** demande des précisions sur les investissements prioritaires en termes de ressources humaines pour progresser dans le contrôle interne, demandant s'il convient plutôt d'augmenter les effectifs des services concernés ou de renforcer la formation dans les composantes. La question porte également sur l'existence de politiques de formation et d'acculturation aux enjeux des contrôles financiers.

**Frédérique HINSBERGER** note que l'équipe de contrôle interne se compose actuellement de trois agents. Pour renforcer l'efficacité du contrôle interne, il convient de développer un réseau de relais dans les composantes, et d'organiser des actions de sensibilisation et de formation afin d'atteindre toutes les entités. Cette approche vise à mieux répartir les efforts et à répondre aux exigences du juge financier. Ce processus nécessite beaucoup de pédagogie pour toucher un public large et faire percevoir le contrôle interne comme un facilitateur plutôt qu'une contrainte.

**La Présidente** remarque qu'une formation et une sensibilisation insuffisantes peuvent conduire à une volonté excessive de maîtrise des risques, susceptible de scléroser les activités de l'établissement.

**Vincent MALNOURY** ajoute que l'absence de moyens pour réaliser des audits fait actuellement défaut à l'établissement. La sécurisation et les objectifs de qualité dans la mise en œuvre du budget et de la comptabilité reposent sur trois niveaux. Le premier concerne les ordonnateurs et les services impliqués

dans les dépenses et recettes. Le deuxième est le contrôle financier interne. Le troisième, l'audit, n'était pas en place jusqu'à présent. En 2025, un poste d'auditeur a été publié pour compléter le dispositif.

**Frédérique HINSBERGER** note qu'en plus du bilan et du plan d'action du contrôle interne, le Conseil d'administration sera amené à se prononcer sur un premier bilan des activités d'audit interne.

**Christophe SCHMITT** s'interroge sur la composition de l'équipe d'audit, au regard de la taille importante de l'établissement.

**Vincent MALNOURY** explique qu'à date, seule une personne est prévue. Ses premières tâches incluront la mise en place d'un conseil d'audit interne et de maîtrise des risques, l'élaboration d'un programme d'audit, et une réflexion sur les moyens de mise en œuvre.

Ensuite, plusieurs options sont à l'étude, notamment la formation d'agents à l'audit, l'externalisation, et le renforcement de l'équipe. Une analyse approfondie est nécessaire avant de finaliser une proposition qui sera présentée au Conseil d'administration.

**La Présidente** considère très intéressante la proposition d'intégrer le contrôle interne comme instrument de lutte contre la corruption dans la politique RSE de l'établissement. Elle exprime son enthousiasme quant au développement de cette approche dans le cadre de la politique RSE, soulignant l'importance de l'utilisation efficace des ressources allouées par l'État.

***Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité le bilan d'activité 2024 du contrôle interne financier.***

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	26
Présents	18
Représentés	8
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de VOTES POUR</b>	<b>26</b>
<b>Nombre de VOTES CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

***Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité le plan d'action 2025 du Contrôle Interne Financier (CIF) du contrôle interne financier.***

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	26
Présents	18
Représentés	8
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de VOTES POUR</b>	<b>26</b>
<b>Nombre de VOTES CONTRE</b>	<b>0</b>

Nombre d'ABSTENTIONS	0
----------------------	---

\*\*\*

**La Présidente** donne la parole à Clara BARDOL et Vianney CAMUS, qui participent à leur dernier Conseil d'administration dans le cadre de leur mandat actuel.

Clara BARDOL donne lecture d'une déclaration.

« Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'administration de l'Université de Lorraine, Mesdames et Messieurs les membres de l'équipe politique, Madame la Présidente Hélène BOULANGER, très cher Jules,

Nous achevons bientôt deux ans de représentation étudiante au sein de cette instance pour Fédélor, la Fédération des étudiants de Lorraine, et première organisation étudiante de territoire.

Ainsi, aujourd'hui, c'est l'inquiétude qui parle. Pour l'enseignement supérieur, cette course permanente à la mutualisation des ressources, à faire toujours plus avec toujours moins, c'est la politique qui est menée depuis des années au niveau du système de santé et qui a tué l'hôpital public. L'inquiétude pour les étudiants et étudiantes qui ne mangent toujours pas à leur faim et qui doivent souvent cumuler un emploi avec leurs études, l'inquiétude de croiser ici et là des symboles parfois gravés dans les bancs de la fac rappelant les bas-fonds de l'histoire, et l'inquiétude de voir la servante écarlate censurée aux États-Unis.

C'est ainsi qu'il est parfois difficile de se réjouir des petites victoires et des avancées à notre échelle. Pourtant, c'est là que vous jouez votre rôle en offrant un enseignement de qualité, accessible financièrement, et dans le champ du handicap à toutes et tous en respectant et promouvant des valeurs humanistes et de partage.

Alors, merci, à Bernadette, à qui j'ai déjà pu faire part de mes sentiments, à toutes et tous pour votre bienveillance et votre accueil, à toutes et tous pour la richesse des débats toujours, pour leur intelligibilité souvent, à toutes et tous pour votre engagement au service de la communauté universitaire, au service des étudiants et étudiantes, aux membres de la section disciplinaire et à son Président pour votre travail, votre humanité, à Madame la Présidente pour votre clairvoyance, et à Jules qui a joué son rôle de la meilleure des façons. »

Vianney CAMUS dresse le bilan de son mandat au sein du Conseil d'administration de l'Université de Lorraine.

La première année a été consacrée à l'apprentissage des procédures. Dès le début du mandat, plusieurs projets ont été proposés, notamment le raccourcissement des délais de paiement des étudiants salariés par l'Université de Lorraine, ainsi que la mise en place de mesures disciplinaires éducatives alternatives. Cependant, malgré une écoute attentive, la plupart de ces initiatives n'ont pas abouti concrètement.

Ainsi, **Vianney CAMUS** exprime une certaine déception quant à l'efficacité de la représentation étudiante au sein de l'assemblée, et remet en question le fonctionnement intrinsèque du Conseil d'administration, notamment la composition déséquilibrée du Conseil entre le personnel et les étudiants.

En outre, il est difficile pour un étudiant d'administrer un établissement sans disposer de toutes les informations nécessaires. Certains services de l'Université communiquent facilement les informations demandées, alors que d'autres manquent de transparence, au préjudice des étudiants.

Après un mandat de 2 ans, il est donc difficile pour **Vianney CAMUS** d'expliquer à quelles mesures concrètes il a participé. Il estime que la représentation étudiante actuelle présente un intérêt relatif, du fait des marges de manœuvre limitées. Pour illustrer son propos, il cite Albert CAMUS, selon qui « *tout le malheur des hommes vient de l'espérance* ».

Néanmoins, **Vianney CAMUS** estime que son mandat a été enrichissant sur le plan personnel, lui permettant d'élargir sa vision du système universitaire. Il adresse ses remerciements à l'ensemble du personnel de l'Université, en particulier aux membres de la commission de discipline, au cabinet de la présidence, et aux vice-présidents.

**La Présidente** note que la problématique de la sous-représentation des étudiants n'est pas nouvelle. La représentation ne sera jamais proportionnelle, mais elle peut être améliorée.

En outre, **la Présidente** encourage les élus étudiants à conserver une vision positive de leur engagement dans le débat universitaire. Leurs idées et leurs propositions, même si elles ne se concrétisent pas immédiatement, peuvent influencer l'avenir de l'Université. Elle remercie donc les élus étudiants présents pour leur engagement, tout en remarquant l'absence totale d'une organisation étudiante aux séances du conseil d'administration.

## **8. Point sur l'ajustement du modèle économique de l'Université de Lorraine**

**Camille DIOU** note que quatre évolutions visent à corriger les défauts du modèle économique.

Tout d'abord, il est prévu l'exonération des frais de gestion pour les projets passant par la filiale PROPULS', afin d'encourager son utilisation par les composantes. En contrepartie, la filiale PROPULS' devra générer des résultats permettant à l'université de récupérer des recettes.

Concernant les projets européens, il est prévu une clarification des modalités d'application des frais de gestion et de la contribution à la masse salariale, dans le respect du cadre voté en décembre 2023.

En outre, il est prévu des ajustements au niveau des modalités d'avance et de remboursement par le central pour les financements d'investissements relatifs à l'immobilier et au matériel scientifique. En effet, les modalités d'application des pénalités sur les avances se sont avérées trop complexes. Une simplification est donc proposée. Le mécanisme d'avance s'appliquera normalement pour les sujets prioritaires, tels que les projets de mise en sécurité des locaux. En revanche, pour les projets d'adaptation fonctionnelle, le modèle initial est conservé.

Enfin, le calendrier d'application des frais de gestion est accéléré. Auparavant calculés sur la base des années N-2 et N-3, ils le sont désormais sur N-1 et N-2. Pour 2025, le calcul tiendra compte des années 2024 et 2023, avec un taux de 20 % appliqué sur les deux années.

**La Présidente** souligne l'importance de clarifier et d'ajuster les dispositifs, ainsi que la nécessité de lisser la trajectoire financière de l'établissement.

**Christophe SCHMITT** soulève la question de la non-sollicitation de la filiale PROPULS' par les collègues, suggérant qu'un travail de fond pourrait être nécessaire sur ce sujet.

**La Présidente** regrette que les frais de gestion de service et d'environnement soient perçus comme un

impôt indu par de nombreux collègues qui refusent de passer par des structures proposant une contribution aux charges mutualisées de l'établissement. Certains ne semblent pas comprendre l'importance de ces contributions pour couvrir les charges mutualisées, telles que la masse salariale et les dépenses de fonctionnement.

**Christophe SCHMITT** l'explique par une méconnaissance de la filiale et de ses services parmi certains personnels.

En outre, **Christophe SCHMITT** s'interroge sur la dérive des dépenses accessoires mentionnée dans la note.

**Camille DIOU** explique que l'objectif est de dégager une marge de manœuvre financière, et donc un résultat. En ce sens, toutes les économies sont intéressantes. Dans le cadre de la Commission des Moyens, il a été évoqué l'augmentation conséquente des frais accessoires, tels que les dépenses de goodies et de frais de bouche.

Pour réduire ces dépenses, il convient de poser un cadre strict, qui s'avère difficile à mettre en œuvre, compte tenu du modèle de forte subsidiarité de l'Université. Ainsi, pour l'heure, **Camille DIOU** préfère se contenter de rappeler ces dérives et compte sur la responsabilité des ordonnateurs pour réduire ces dépenses, plutôt que d'imposer des restrictions formelles.

***Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité l'ajustement du modèle économique de l'université de Lorraine.***

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	25
Présents	17
Représentés	8
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de VOTES POUR</b>	<b>25</b>
<b>Nombre de VOTES CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

## **9. Bilan statistique 2024 et plan de développement des compétences de formation des personnels 2025-2026.**

**Sandrine GIRARDELLI** présente le bilan annuel de la formation et le plan de développement des compétences.

En 2024, 232 actions collectives et 171 formations individuelles ont été réalisées, totalisant 5 600 inscriptions et 838 sessions organisées, pour 60 sessions annulées.

Le budget total s'élève à 651 000 euros, dont 583 000 euros de coût net pour la formation après déduction de la participation des composantes. Au total, le financement concerne des organismes de formation externes à hauteur de 553 000 euros et des formateurs internes à hauteur de 30 000 euros.

Les bilans des formations sont globalement positifs, mais l'absentéisme demeure important, avec un taux moyen de 7 %.

Les trois domaines les plus coûteux sont la prévention, l'hygiène et la sécurité, suivis des métiers et environnements professionnels, puis du management.

Le plan de développement des compétences 2025-2026 est construit sur la base des orientations stratégiques, des remontées des entretiens professionnels et du schéma directeur de la formation continue. Il intègre diverses modalités d'apprentissage, tient compte des parcours individualisés et des dispositifs à l'initiative des agents, comme le CPF et le bilan de compétences.

Le plan 2025-2026 vise à encourager les projets collectifs et individuels, tout en s'adaptant aux évolutions réglementaires et aux besoins de l'établissement.

Il se décline en 7 axes :

- renforcer le *leadership* et les compétences des managers ;
- poursuivre et intensifier la démarche de qualité de vie et des conditions de travail ;
- sécuriser durablement les environnements de travail ;
- promouvoir la responsabilité sociétale et environnementale ;
- soutenir le développement personnel et sécuriser les trajectoires de carrière ;
- favoriser la qualité pédagogique et l'excellence de la recherche ;
- consolider les compétences numériques.

**La Présidente** souligne l'importance d'investir davantage dans la formation du personnel, dès lors que les circonstances budgétaires le permettront.

**Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité le bilan statistique 2024 et le plan de développement des compétences de formation des personnels 2025-2026.**

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	24
Présents	16
Représentés	8
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de VOTES POUR</b>	<b>24</b>
<b>Nombre de VOTES CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

## **10.Campagne d'emploi**

Ce point est reporté.

## **11. Modification des statuts de l'INSPÉ (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation)**

*Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité à la modification des statuts de l'INSPE.*

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	24
Présents	16
Représentés	8
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de VOTES POUR</b>	<b>24</b>
<b>Nombre de VOTES CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

## **12. Modification des statuts de l'IUT Nancy-Charlemagne**

*Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la modification des statuts de l'IUT Nancy-Charlemagne.*

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	24
Présents	16
Représentés	8
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de VOTES POUR</b>	<b>24</b>
<b>Nombre de VOTES CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

### **13. Calendrier pédagogique 2025-2026**

*Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité le calendrier pédagogique 2025-2026.*

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	24
Présents	16
Représentés	8
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de VOTES POUR</b>	<b>24</b>
<b>Nombre de VOTES CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

### **14. Modification de parcours en Licence professionnelle Métiers de l'industrie : métallurgie, mise en forme et soudage**

*Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la modification de parcours en Licence professionnelle Métiers de l'industrie : métallurgie, mise en forme et soudage.*

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	24
Présents	16
Représentés	8
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de VOTES POUR</b>	<b>24</b>
<b>Nombre de VOTES CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

## **15.Modification de parcours en Licence professionnelle Métiers de l'industrie : métallurgie, mise en forme et soudage**

*Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la modification de parcours en Master Génie des Procédés et des Bio-Procédés.*

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	25
Présents	17
Représentés	8
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de VOTES POUR	25
Nombre de VOTES CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

## **16.Ouverture du Diplôme d'Université (DU) Accompagner les changements avec les outils de la psychologie positive – environnement professionnel, éducatif et sportif**

*Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité l'ouverture du Diplôme d'Université (DU) Accompagner les changements avec les outils de la psychologie positive – environnement professionnel, éducatif et sportif*

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	25
Présents	17
Représentés	8
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de VOTES POUR	25
Nombre de VOTES CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

## **17.Conditions de mise en œuvre du contrôle de l'assiduité 2025-2026**

**Jules FERBER** présente le projet de mise en place d'un congé menstruel, dans le cadre de la validation des nouvelles conditions du contrôle d'assiduité pour l'établissement.

Ce congé menstruel, prévu par le schéma directeur de la vie étudiante, propose un forfait de douze jours par an pour les étudiantes et personnes menstruées, avec une possible extension de quatre jours après consultation du SSE. Le régime appliqué est celui de l'absence justifiée, valable en période d'examen ou hors période d'examen.

De plus, un forfait de quatre jours d'absence justifiée par an est proposé à tous les étudiants, applicable hors période d'examen.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un mouvement national, initié par l'Université de Nantes. Il est à noter que les premiers retours d'expérience ne font pas état d'abus de ce dispositif.

**La Présidente** invite les membres du Conseil d'administration à la prudence dans la communication sur la mise en place du congé menstruel, qui ne pourra entrer en vigueur que lorsque la Direction du numérique aura pu développer l'application qui le permet. Toutefois, **la Présidente** exprime son optimisme quant à la réalisation de ce projet pour la rentrée prochaine.

**Olivier GARET**, en tant que président de section disciplinaire, souligne l'importance du congé étudiant, estimant que cette mesure pourrait prévenir certaines situations problématiques liées à la crainte des absences injustifiées et des sanctions associées.

**Clara BARDOL** exprime sa satisfaction quant à la mise en place de cette mesure, sous réserve du vote.

**Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité les conditions de mise en œuvre du contrôle de l'assiduité 2025-2026.**

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	25
Présents	17
Représentés	8
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de VOTES POUR</b>	<b>25</b>
<b>Nombre de VOTES CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

## **18. Régimes spécifiques d'études 2025-2026**

**Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité les régimes spécifiques d'études 2025 – 2026.**

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	25
Présents	17
Représentés	8
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de VOTES POUR</b>	<b>25</b>
<b>Nombre de VOTES CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

## **19.Modèles de conventions en formation professionnelle**

*Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité les modèles de conventions en formation professionnelle.*

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	25
Présents	17
Représentés	8
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de VOTES POUR</b>	<b>25</b>
<b>Nombre de VOTES CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

## **20.Tarification de la Valorisation des Acquis de l'Expérience (VAE)**

*Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la tarification de la Valorisation des Acquis de l'Expérience (VAE).*

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	25
Présents	17
Représentés	8
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de VOTES POUR</b>	<b>25</b>
<b>Nombre de VOTES CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

## **21.Ouverture de formations en apprentissage – rentrée 2025**

*Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la tarification de la Valorisation des Acquis de l'Expérience (VAE).*

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	25
Présents	17
Représentés	8
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de VOTES POUR</b>	<b>25</b>
<b>Nombre de VOTES CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

## **22.Bonus Engagement Étudiant (B2E) 2025 : mise à jour**

*Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la tarification de la Valorisation des Acquis de l'Expérience (VAE)*

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	25
Présents	17
Représentés	8
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de VOTES POUR</b>	<b>25</b>
<b>Nombre de VOTES CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

*La prochaine séance du Conseil d'administration est prévue le 29 avril 2025.*

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.*



# Conseil d'administration

## 11 mars 2025



CA du 8 novembre 2022

1

Point 1

### INFORMATIONS

CA du 8 novembre 2022

2

### Projets de compte-rendu

2. Projet de compte rendu du Conseil d'Administration du 4 février 2025 **REPORTÉ**

CA du 8 novembre 2022

3

## Enjeux Stratégiques

3. Compte financier 2024 de l'Université de Lorraine :
  - Analyse du compte financier 2024 par l'Agent comptable par intérim et rapport de gestion de l'ordonnateur
  - Intervention des commissaires aux comptes
4. Bilan 2024 de la filiale « UL Propuls' » de l'Université de Lorraine :
  - Rapport d'activité 2024 (sous réserve)
  - Compte financier 2024
  - Affectation du résultat
5. Schéma de Promotion des Achats publics Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER) de l'Université de Lorraine
6. Bilan 2024 du contrôle interne financier
7. Plan d'action 2025 du contrôle interne financier
8. Ajustement du modèle économique de l'université de Lorraine

## Compte financier 2024

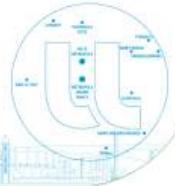
### Présentation de l'agent comptable et de l'ordonnateur



Conseil d'Administration

## Sommaire

1. Faits marquants
2. Indicateurs budgétaires
3. Résultat comptable
4. Charges
5. Produits
6. Capacité d'autofinancement
7. Investissements
8. Trésorerie et nouveaux indicateurs



## 1- Faits marquants de l'exercice

- 1<sup>er</sup> versement du Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance (COMP) 2024 – 2026
- Poursuite de la réconciliation physico-comptable de l'inventaire
- Evaluation des bâtiments ARTEM 1 et IJL (Institut Jean Lamour) et comptabilisation dans le patrimoine de l'établissement
- Projet ENACT

11 mars 2025

Conseil d'Administration

3

## 1- Faits marquants de l'exercice

- Poursuite des modalités de perception de la taxe d'apprentissage via la plateforme SOLTéA
- Hausse du montant des droits d'inscription pour la rentrée universitaire 2024
- Nouveau décret relatif au budget et régime financier des EPSCP

11 mars 2025

Conseil d'Administration

4

## 2- Indicateurs budgétaires

en M€		Budget initial + budget rectificatif	Réalisation 2024	Taux d'exécution (%)
AE (autorisations d'engagement)	Personnel	554,0	552,3	99,7%
	Fonctionnement	122,7	114,6	93,4%
	Investissement	47,6	45,4	95,3%
<b>TOTAL DES DEPENSES (AE)</b>		<b>724,3</b>	<b>712,2</b>	<b>98,3%</b>
CP (crédits de paiement)	Personnel	554,0	552,3	99,7%
	Fonctionnement	108,6	104,4	96,1%
	Investissement	51,8	47,0	90,8%
<b>TOTAL DES DEPENSES (CP)</b>		<b>714,3</b>	<b>703,6</b>	<b>98,5%</b>
RE (recettes)	Globalisées	633,8	635,7	100,3%
	Fléchées	79,6	81,5	102,5%
<b>TOTAL DES RECETTES (RE)</b>		<b>713,4</b>	<b>717,2</b>	<b>100,5%</b>
<b>SOLDE BUDGETAIRE</b>		<b>-0,9</b>	<b>13,6</b>	

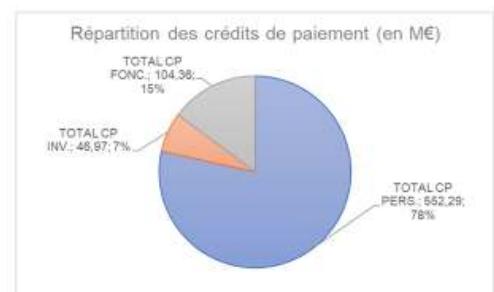
11 mars 2025

Conseil d'Administration

5

## 2- Les dépenses budgétaires

- Dépenses de personnel (AE et CP) : 552,29 M€, soit +17,84 M€ par rapport à 2023 (+3,3 %)**
  - + 11,60 M€ sur plafond État
  - + 6,24 M€ sur ressources établissement, dont 3,4 M€ sur projets
- CP de fonctionnement à 104,36 M€, soit -3,12 M€ par rapport à 2023 (-3 %)**
  - 4,91 M€ sur l'activité courante, ce qui est dû en grande partie à la diminution de 2,50 M€ pour les dépenses bâimentaires
  - Baisse également sur les directions de plus de 1 M€



11 mars 2025

Conseil d'Administration

6

## 2- Les dépenses budgétaires

- **Dépenses d'investissement :**

- **AE d'investissement à 45,36 M€ : +5,18 M€ par rapport à 2023**

- Progression de 1,5 M€ des engagements en investissement hors projets (9,5 M€)
- Progression de 3,7 M€ des engagements en investissement sur projets, dont +2,8 M€ sur la recherche (9,52 M€), +2,5 M€ sur l'immobilier (21,85 M€), baisse sur les contrats d'enseignement

- **CP d'investissement à 46,97 M€ : -7,58 M€ par rapport à 2023**

- Progression de 0,7 M€ des dépenses d'investissement hors projets (9,1 M€)
- Diminution de plus de 8 M€ des dépenses d'investissement sur projets, essentiellement sur l'immobilier (22,57 M€), en raison de la baisse des dépenses sur les projets financés comme le PFR, CPER et Résilience

11 mars 2025

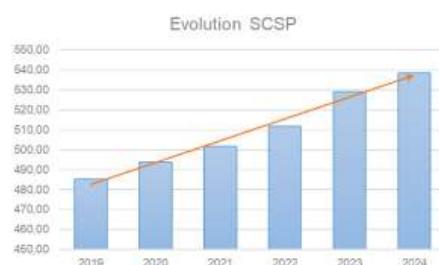
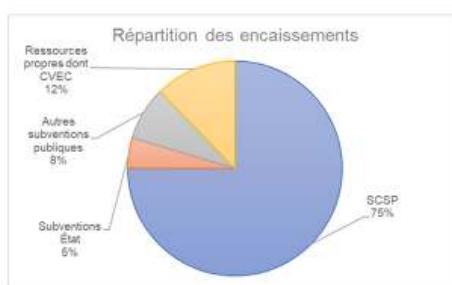
Conseil d'Administration

7

## 2- Les recettes et le solde budgétaire

- **Recettes de 717,21 M€, supérieures de 26 M€ à leur niveau de 2023**

**SCSP : + 9,2 M€ à 538 M€ (dont 6,23 M€ COMP) : 75 % des recettes de l'établissement**



11 mars 2025

Conseil d'Administration

8

## 2- Les recettes et le solde budgétaire

- Recettes de 717,21 M€, supérieures de 26 M€ à leur niveau de 2023**

- Financements publics hors SCSP : +7,5 M€ à 91 M€
- Ressources propres : +9,3 M€ à 88 M€



11 mars 2025

Conseil d'Administration

9

## 2- Les recettes et le solde budgétaire

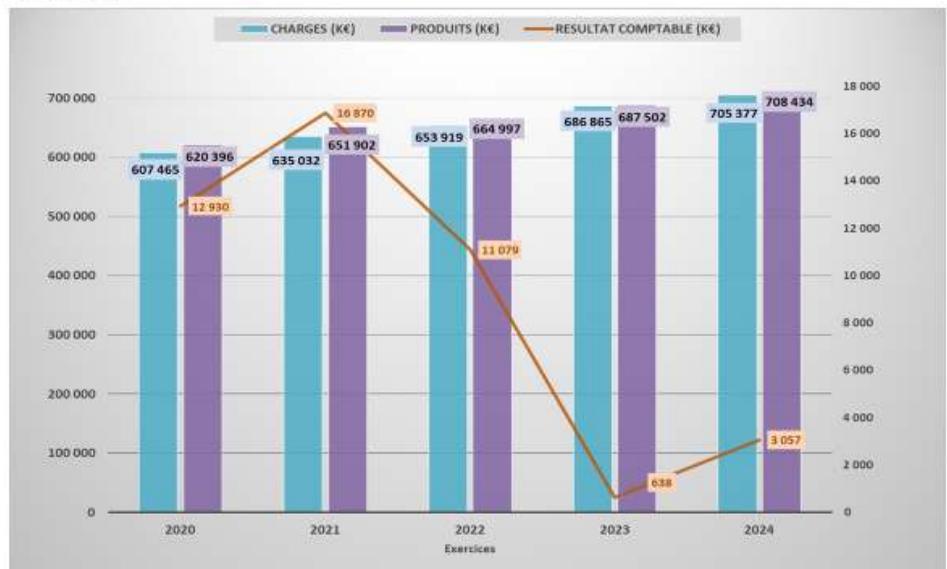
- Le solde budgétaire est excédentaire de 13,58 M€, en forte augmentation par rapport à 2023 (+18,89 M€)
- Ceci est essentiellement dû à la perception de nombreuses avances sur projets (PIA, COMP...)
- Solde budgétaire sur les opérations pluriannuelles excédentaire de près de 10 M€
- Solde budgétaire sur l'activité courante de +3,7 M€ -> reste insuffisant car l'activité courante doit dégager une marge suffisante pour permettre l'autofinancement de certaines dépenses suivies sur opérations pluriannuelles (cofinancement partenaire publics, travaux...)

11 mars 2025

Conseil d'Administration

10

### 3- Résultat comptable



11 mars 2025

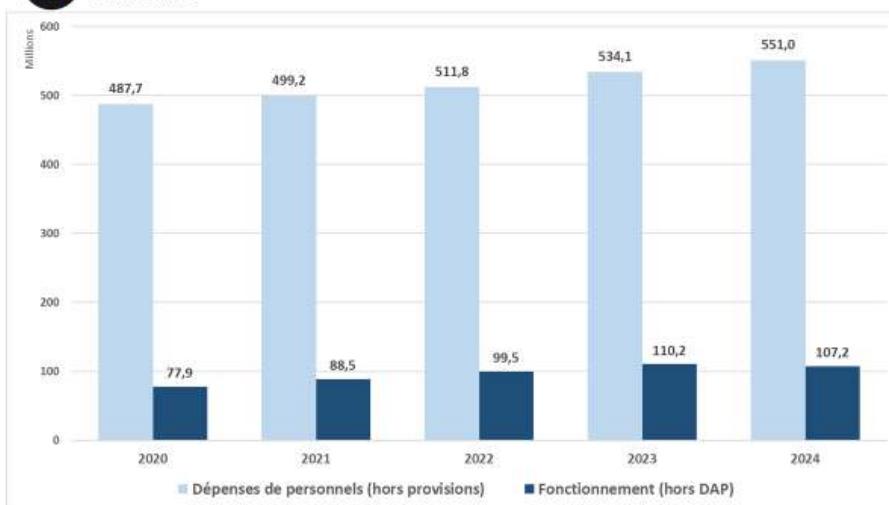
Conseil d'Administration

11

Une hausse contenue des charges de 18,5 M€ (+ 2,7 %)

Une augmentation plus forte des produits de + 20,9 M€ (+ 3 %)

### 4- Evolution des charges décaissables



11 mars 2025

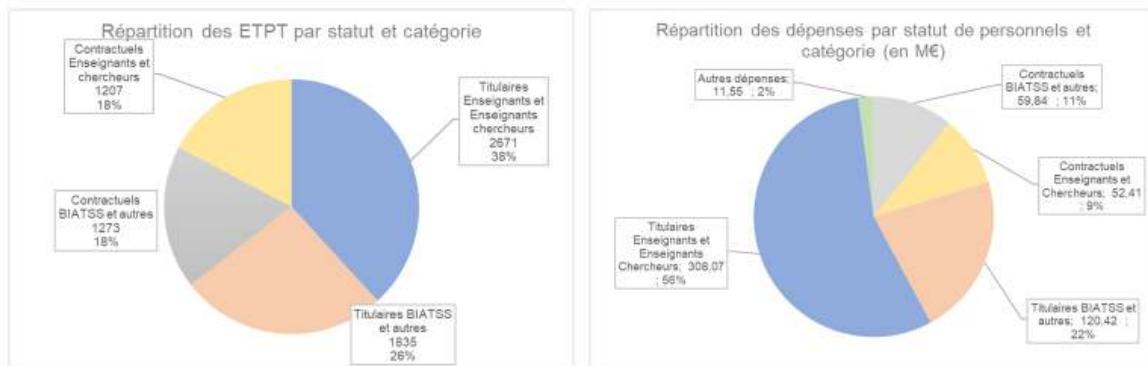
Conseil d'Administration

12

+ 16,9 M€ en personnel (+ 3,2 %)

- 3 M€ en fonctionnement (- 2,7 %)

## 4- Focus sur les dépenses de personnel



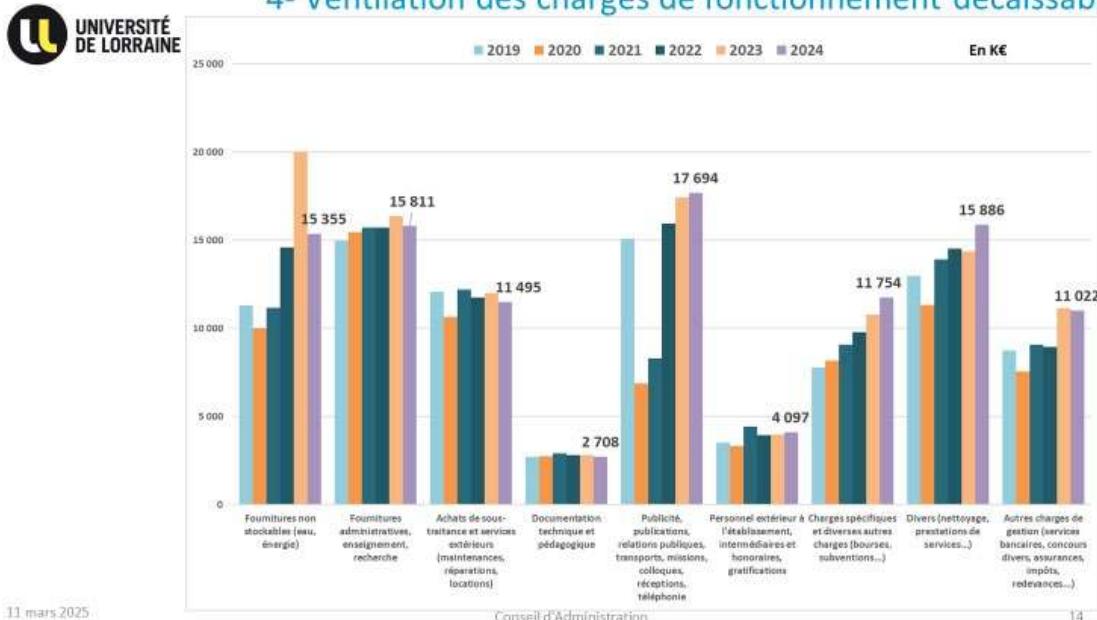
6 986 ETPT consommés (+107) dont 5 809 sur plafond d'emploi Etat  
 552,29 M€ de masse salariale (+ 17,84 M€)

11 mars 2025

Conseil d'Administration

13

## 4- Ventilation des charges de fonctionnement décaissables

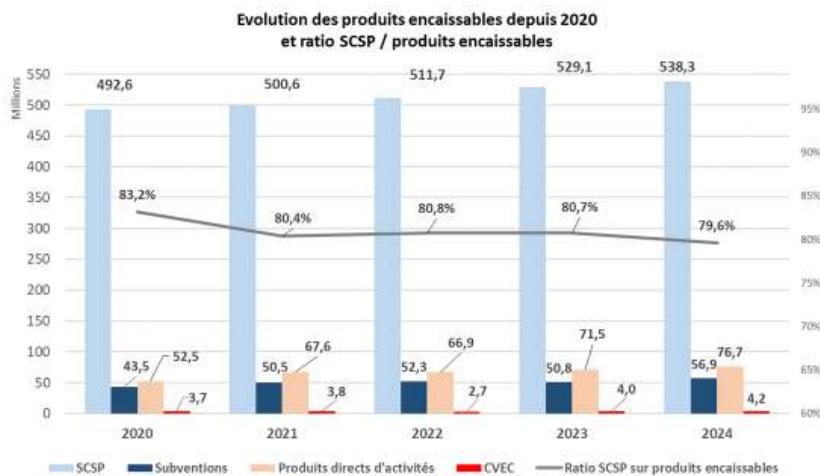


11 mars 2025

Conseil d'Administration

14

## 5- Evolution des produits encaissables



**Produits en hausse**  
**+20,7 M€ (+3,2 %)**

La SCSP = 79,6 % des  
produits encaissables  
(+9,2 M€)

Subventions :  
+6,1 M€ (+12,1%)

Produits de l'activité :  
+5,2 M€ (+7,2%)

CVEC : +0,2 M€

11 mars 2025

Conseil d'Administration

15

## 5- Focus sur la SCSP notifiée (budgétaire)

Evolution des composants de la SCSP depuis 2020



**SCSP = 538,3 M€**

**+9,2 M€**  
**(+1,7%)**  
par rapport à  
2023

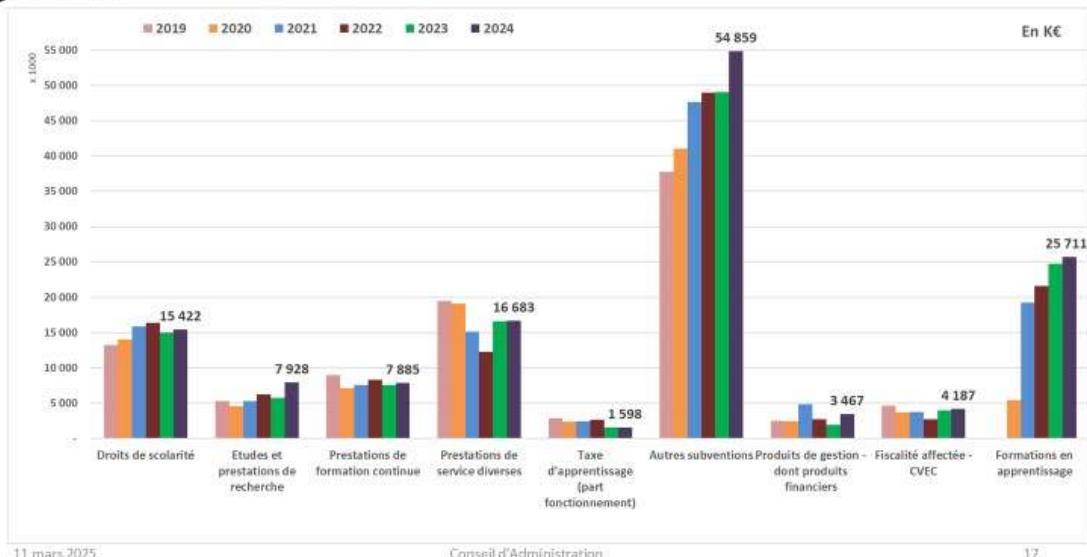
avec 10,5 M€  
d'actions  
spécifiques (AS)

11 mars 2025

Conseil d'Administration

16

## 5- Ventilation des produits encaissables

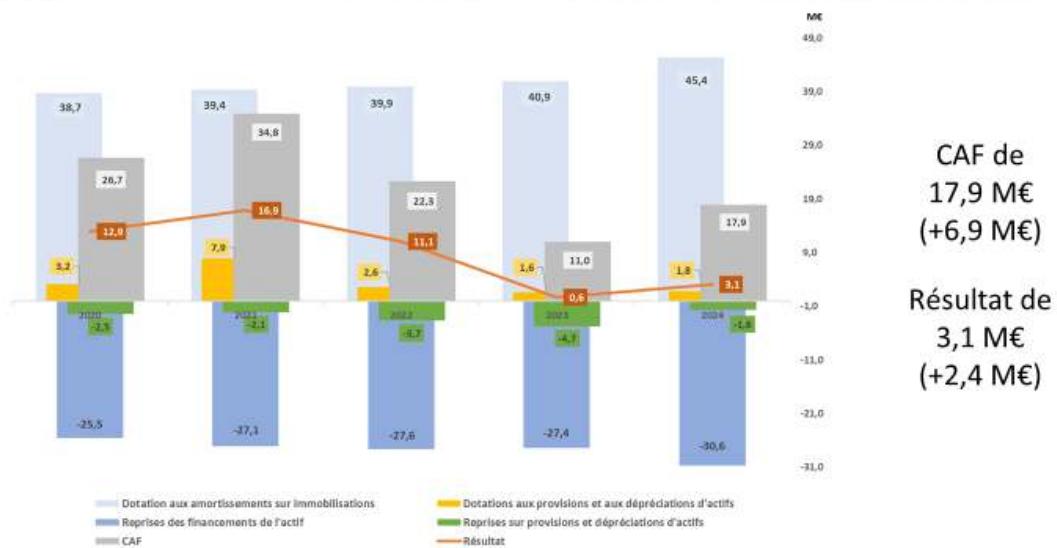


11 mars 2025

Conseil d'Administration

17

## 6- La Capacité d'Autofinancement (CAF)



11 mars 2025

Conseil d'Administration

18

## 7- Investissements

Schéma explicatif du financement des investissements

Dépenses en M€		Compte de résultat		Recettes en M€	
Masse Salariale	551,1			538,3	Subvention MESRI
dont taxes, impôts et provisions				137,8	Autres produits encaissables
Autres charges décaissables	107,1			32,3	Produits non encaissables
Charges non décaissables	47,1	<b>705,3</b>		<b>708,4</b>	
		<b>Résultat</b>	<b>3,1</b>		
		<b>CAF</b>	<b>17,9</b>		

Tableau de financement de l'investissement		
Dépenses d'investissement	73,8	
Remboursement des dettes financières	3,3	
Immobilisations financières	0,0	
<b>77,1</b>		
		<b>63,3</b>
		<b>17,9</b>
		<b>CAF</b>
		45,4
		Financement de l'actif par Etat et autres tiers
		0,0
		Augmentation des dettes financières
		<b>-13,8</b>
		<b>Prélèvement sur fonds de roulement</b>

11 mars 2025

Conseil d'Administration

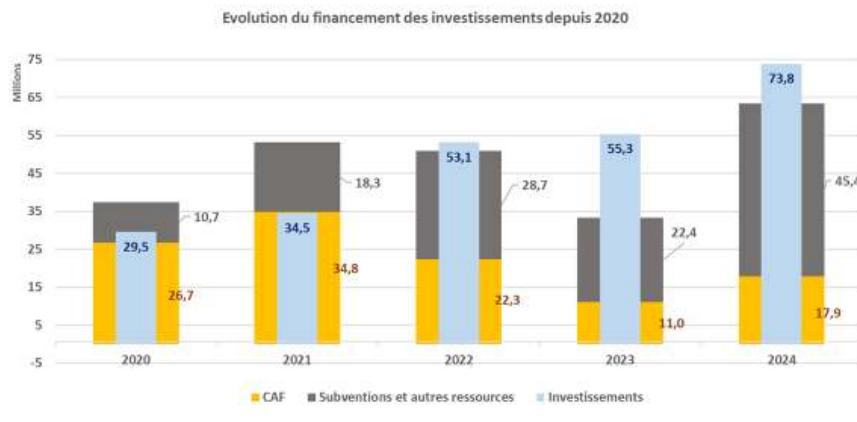
19

## 7- Financement des investissements

24,3 % de nos investissements (73,8 M€) sont financés sur fonds propres

les investissements comprennent l'intégration du terrain et des bâtiments ARTEM 1 et IJL pour 31 M€

La CAF de 17,9 M€ a totalement été utilisée pour le financement de nos investissements

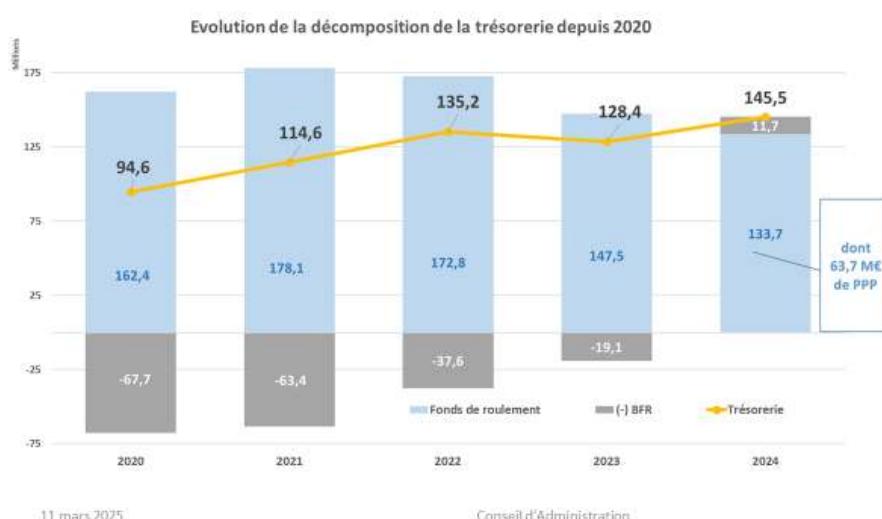


11 mars 2025

Conseil d'Administration

20

## 8 - Fonds de roulement et trésorerie



Fonds de roulement en diminution de 13,8 M€

48 % de notre FDR est dû à la comptabilisation des PPP

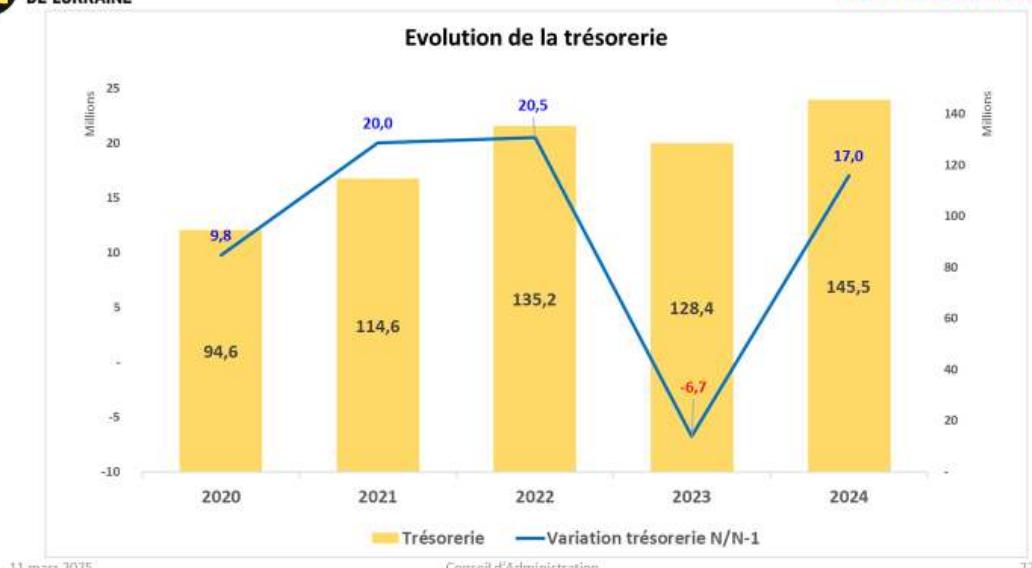
Trésorerie en augmentation de 17,1 M€ par rapport à 2023

11 mars 2025

Conseil d'Administration

21

## 8- Trésorerie



11 mars 2025

Conseil d'Administration

22

## 8- Tableau d'équilibre financier et trésorerie

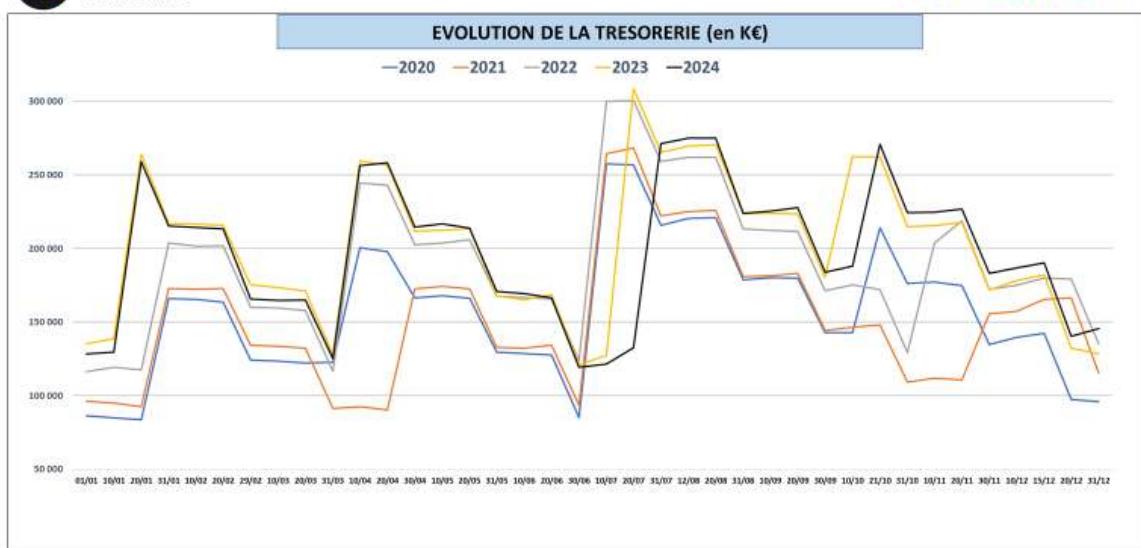
<b>Trésorerie initiale au 1er janvier 2024 (en M€)</b>	<b>128,4</b>
+ solde budgétaire	13,6
+ emprunt	-1,6
+ opérations au nom et pour compte de tiers	4,8
+ autres opérations sur comptes de tiers	0,2
<b>Trésorerie finale au 31 décembre 2024</b>	<b>145,5</b>
 <b>Evolution de trésorerie de :</b>	 
<i>dont trésorerie fléchée</i>	<b>17,0</b>
<i>dont trésorerie non fléchée</i>	<b>17,5</b>
<i>-0,5</i>	

11 mars 2025

Conseil d'Administration

23

## 8- Trésorerie



11 mars 2025

Conseil d'Administration

24

## 8- Nouveaux indicateurs de trésorerie, fonds de roulement et masse salariale

**Modalités de calcul des indicateurs Trésorerie, Fonds de roulement et Ratio Dizambourg**

Indicateur	Critère	Modalités de calcul
Trésorerie (en nb de jours de fonctionnement)	> 30 jours	Nombre de jours de trésorerie $= (T \times 360) / (CP HI)$
Fonds de roulement (en nb de jours de fonctionnement)	> 15 jours	Nombre de jours de FDR $= (FDR \times 360) / (CP HI)$
Ratio Dizambourg = charges de personnel / produits encaissables	< 83 % (ou 85 % si dérogation)	Charges de personnel / produits encaissables en %

11 mars 2025

Conseil d'Administration

25

## 8- Nouveaux indicateurs de trésorerie, fonds de roulement et masse salariale

**Indicateur 1 - Trésorerie en nombre de jours**

Données	Trésorerie (€)	CP hors investissement (€)	Trésorerie en nombre de jours
Compte financier 2023	128 434 237	641 933 905	72
Compte financier 2024	145 453 781	656 652 303	80
<b>NB : au 31/12/2024, 127 112 K€ comptabilisés en avances (dont 117 306 K€ concernant des avances sur subventions) soit 87,4 % de la trésorerie</b>			

**Indicateur 2 - Fonds de roulement en nombre de jours**

Données	Fonds de roulement (€)	CP hors investissement (€)	Fonds de roulement en nombre de jours
Compte financier 2023	147 549 251	641 933 905	83
Compte financier 2024	133 710 057	656 652 303	73
Compte financier 2024 AVEC IMPACT DES PPP	70 022 751	656 652 303	38

**Indicateur 3 - Charges de personnel / Produits encaissables**

Données	Charges de personnel (€)	Produits encaissables (€)	Ratio "Dizambourg" (%)
Compte financier 2023	527 597 156	655 412 207	80,5
Compte financier 2024	544 268 109	676 077 321	80,5
<b>NB : ratio à surveiller attentivement avec l'augmentation de la masse salariale car niveau très proche du seuil d'alerte</b>			

11 mars 2025

Conseil d'Administration

26

## Compte financier 2024 : votes du CA (point 3)

Le conseil d'administration de l'université de Lorraine est invité à (*3 votes distincts*) :

- ✓ approuver le compte financier 2024 de l'université de Lorraine établi selon les normes comptables en vigueur (**Vote 1**).
- ✓ approuver les éléments d'exécution budgétaire et comptable suivants pour le budget de l'université de Lorraine (**Vote 2**) :

Eléments d'exécution budgétaire :

- **6 986 ETPT** (Équivalent Temps Plein Travailé) dont 5 809 ETPT sous plafond d'emplois législatifs [rappel plafond d'emplois fixé par l'Etat : 6 042 ETPT] et 1 177 ETPT hors plafond législatif,
- **712 214 653,00 €** d'Autorisations d'Engagement (AE) dont :
  - o 552 290 400,33 € personnel
  - o 114 568 265,74 € fonctionnement et intervention
  - o 45 355 986,93 € investissement
- **703 622 555,64 €** de Crédits de Paiement (CP) dont :
  - o 552 290 400,33 € personnel
  - o 104 361 902,99 € fonctionnement et intervention
  - o 46 970 252,32 € investissement

11 mars 2025

Conseil d'administration

## Compte financier 2024 : votes du CA (point 3) (fin)

Eléments d'exécution budgétaire (suite) :

- **717 205 294,99 €** de recettes (RE),
- **13 582 739,35 €** de solde budgétaire.

Eléments d'exécution comptable :

- **17 019 544,07 €** de variation de trésorerie,
- **3 057 279,83 €** de résultat patrimonial,
- **17 906 877,35 €** de CAF (Capacité d'Auto Financement),
- **- 13 839 194,16 €** de variation du FDR (Fonds de Roulement).

- ✓ Affecter sur le compte de réserves le résultat de fonctionnement pour **3 057 279,83 €** (**Vote 3**).

11 mars 2025

Conseil d'administration

UNIVERSITE DE LORRAINE

Audit des comptes de l'exercice clos le  
31 décembre 2024

Conseil d'administration du 11 mars 2025



forvis  
mazars

UNIVERSITÉ  
DE LORRAINE

## Sommaire

1. La mission du Commissaire aux comptes
2. Rappel de l'opinion 2023
3. Contexte de l'exercice 2024
4. Opinion sur les comptes 2024

forvis  
mazars

01

LA MISSION  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

## LA MISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

- Notre cabinet a été renouvelé en tant que Commissaire aux comptes de l'Université de Lorraine pour les années 2024 à 2029.
- Le commissaire aux comptes doit exprimer son opinion sur :
  - ✓ la régularité et la sincérité des comptes annuels de l'établissement
  - ✓ l'image fidèle qu'ils donnent du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et patrimoniale
  - ✓ Bilan, compte de résultat et annexe
- L'audit consiste à ...
  - ✓ examiner les comptes annuels par sondages (notion de seuil de signification)
  - ✓ apprécier les principes et les estimations retenues
  - ✓ apprécier la présentation d'ensemble des Etats financiers

... dans le respect des normes d'exercice professionnel des Commissaires aux Comptes
- La formulation de l'opinion dans le rapport du Commissaire aux comptes :
  - ✓ Une certification sans réserve
  - ✓ Une certification avec réserve(s)
  - ✓ Un refus de certifier
- Nos interventions sur les comptes 2024 :
  - ✓ Suivi des évaluations des procédures de contrôle interne et notamment des processus Recettes et Paie.
  - ✓ Audit des comptes annuels 2024 (Janvier - Février 2025)
  - ✓ Réunions de synthèse avec la gouvernance et avec les services

## LA MISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

- Notre cabinet a été renouvelé en tant que Commissaire aux comptes de l'Université de Lorraine pour les années 2024 à 2029.
- Le commissaire aux comptes doit exprimer son opinion sur :
  - ✓ la régularité et la sincérité des comptes annuels de l'établissement
  - ✓ l'image fidèle qu'ils donnent du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et patrimoniale
  - ✓ Bilan, compte de résultat et annexe
- L'audit consiste à ...
  - ✓ examiner les comptes annuels par sondages (notion de seuil de signification)
  - ✓ apprécier les principes et les estimations retenues
  - ✓ apprécier la présentation d'ensemble des Etats financiers

... dans le respect des normes d'exercice professionnel des Commissaires aux Comptes
- La formulation de l'opinion dans le rapport du Commissaire aux comptes :
  - ✓ Une certification sans réserve
  - ✓ Une certification avec réserve(s)
  - ✓ Un refus de certifier
- Nos interventions sur les comptes 2024 :
  - ✓ Suivi des évaluations des procédures de contrôle interne et notamment des processus Recettes et Paie.
  - ✓ Audit des comptes annuels 2024 (Janvier - Février 2025)
  - ✓ Réunions de synthèse avec la gouvernance et avec les services

# 02

RAPPEL DE L'OPINION 2023

## UNIVERSITÉ DE LORRAINE : OPINION SUR LES COMPTES 2023

- Certification pure et simple
- + Observation sur les modalités de comptabilisation de la dotation de l'I-SITE LUE dévolue pour l'exercice 2022

# 03

CONTEXTE DE L'EXERCICE 2024

## UNIVERSITÉ DE LORRAINE : CONTEXTE DE L'EXERCICE 2024

### Principaux faits marquants de l'exercice

- ✓ Départ de Monsieur Frédéric Drue, Agent comptable fin 2024 et nomination de Monsieur Gilles Fluck en qualité d'Agent comptable par intérim
- ✓ Poursuite active de la réconciliation physico-comptable de l'inventaire
  - L'université a tenu son engagement de poursuivre courant 2024 le travail d'inventaire précédemment initié afin de fiabiliser ses biens mobiliers figurant au bilan. En 2024, des sorties ont été réalisées pour plus de 49 M€ en valeur brute (valeur nette comptable = 0) dans de cadre de l'inventaire physique..
- ✓ Intégration des bâtiments ARTEM 1 et Institut Jean Lamour
  - Pour respectivement 13 813 327 € et 17 199 972 € (évaluation transmise le 17 janvier 2024)
  - La comptabilisation de ces derniers a été réalisée suite à l'analyse des valeurs estimées et à la répartition par composants des biens par la DPI (Direction du Patrimoine Immobilier).
- ✓ Versement de 6 232 K€ dans le cadre du Contrats d'objectifs, de Moyens et de Performance 2024-2026. Le montant total programmé est de 12 464 K€ sur la période dont 50% versés en 2024.
- ✓ Poursuite des projets suivants: plan de relance, plan de résilience, plan de relance immobilier, programme LUE, projets ORION, SIRIUS, PLEIADES, DEFMAL, REIL, POLARIS et commencement du projet ENACT.

forvs  
mazars

5

# 04

## UNIVERSITÉ DE LORRAINE: OPINION SUR LES COMPTES 2024

## UNIVERSITÉ DE LORRAINE: OPINION SUR LES COMPTES 2024

Certification pure et simple avec observation sur les modalités de comptabilisation de la dotation de l'I-SITE LUE dévolue depuis l'exercice 2022, pour laquelle il n'existe pas de doctrine comptable proposée par les services de l'Etat.



## Ordre du jour

- 1) Activités de la filiale – Faits marquants en 2024;
- 2) Comptes de résultats - Exercice 2024;
- 3) Budget prévisionnel - Exercice 2025;

Confidentiel

2



## Activités de la filiale Faits marquants en 2024

### Faits marquants 2024

Exercice 2024 : Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 :

Structuration de l'activité : Création d'un nouveau pôle (Communication)

- Activité de **prestations scientifiques et techniques**
- Activité de **commercialisation d'innovations**
- Activité de **création de supports de communication**
- Activité d'**organisation d'événements scientifiques**



Prestations  
scientifiques & techniques



Organisation  
d'événements scientifiques



Création de supports de  
communication



Commercialisation  
d'innovations

Confidentiel

4

## Faits marquants 2024

### • Pôle études

Confidentiel

5

### • Pôle études

## Faits marquants 2024



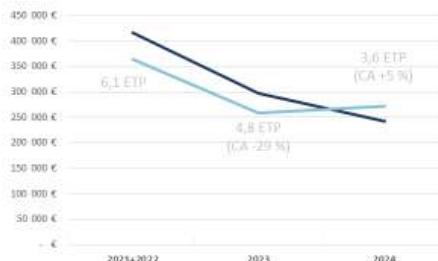
Chiffre d'affaires <b>554 k€</b>	Reversement vers les laboratoires <b>242 k€</b>
67 nouveaux contrats	Équipe de <b>3,6 ETP</b> dédiée à ce pôle



Confidentiel

6

### Evolution du chiffre d'affaires :



#### Prestation UL PROPLUS

Retours laboratoires

#### Reversements Laboratoires

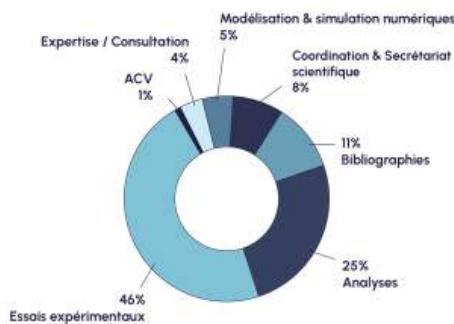
LRGP (98 %)
LCPM (0,6 %)
OTELO (1,4 %)

- ⇒ Réduction d'effectif ces dernières années
- ⇒ Stabilisation du chiffre d'affaires / 2023
- ⇒ Davantage impliqués dans les projets / retours laboratoire

Confidentiel

7

### Typologie des prestations réalisées :

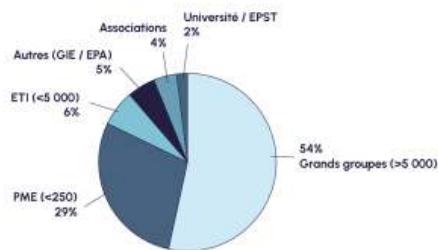


- ⇒ Deux domaines d'activité sur lesquels nous avons une valeur ajoutée se dégagent
  - Essais expérimentaux
  - Analyses

Confidentiel

8

**Répartition des contrats par typologie de clients**



Bien que la majorité des prestations soit réalisée pour le compte de Grandes entreprises, la part de PME est non négligeable.

Confidentiel

9

Confidentiel

10



Chiffre d'affaires  
**153,8 k€**

**14**  
événements  
organisés

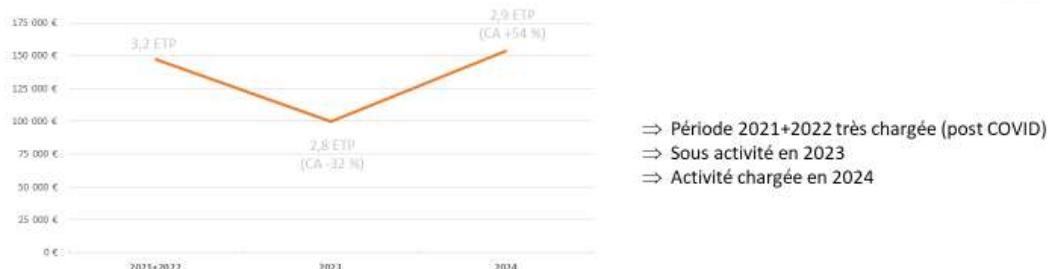
de **40 à 550**  
participants

Equipe de  
**2,9 ETP**  
dédiée à ce pôle

Confidentiel

11

### Evolution du chiffre d'affaires :



Confidentiel

12

### Rétrospective 2024



Flexibilité dans nos accompagnements :



Gestion du projet  
Gestion financière  
Gestion communication  
Rédaction  
  
17 janvier  
Nancy, France



Gestion des connaissances  
Gestion & Amélioration du site  
Communication  
  
22 mars  
Nancy, France



Portage du projet  
Gestion financière  
Gestion des participants  
Communication  
  
14 ou 20 avril  
Le Gosier, Guadeloupe



Gestion full concept  
Portage du projet  
Gestion financière  
Gestion partenariats  
Communication  
  
14 ou 16 mai  
Benicàssim, Espagne



Gestion full concept  
Portage du projet  
Gestion financière  
Gestion partenariats  
Communication  
  
15 au 17 mai  
Nancy, France



Portage du projet  
Gestion financière  
Gestion partenariats  
Communication  
  
23 & 24 mai  
Rueil-Malmaison, France



Gestion des connaissances  
Gestion des participants  
Communication  
  
18 juin  
Nancy, France



Portage du projet  
Gestion des participants  
  
26 et 28 juin  
Nancy, France



Portage du projet  
Gestion financière  
Gestion partenariats  
Communication  
  
8 ou 12 septembre  
Pont-à-Mousson, France



Portage du projet  
Gestion financière  
Gestion des partenariats  
Gestion des participants  
  
9 au 10 octobre  
Nancy, France



Gestion full concept  
Portage du projet  
Gestion financière  
Gestion partenariats  
Communication  
  
15 ou 17 octobre  
Deauville, France



Portage du projet  
Gestion des partenariats  
Programme visuel  
Communication  
  
18 ou 20 novembre  
Nancy, France



Gestion des participants  
Gestion financière  
Communication  
Rédaction  
  
15 ou 20 décembre  
Aussois, France



Gest scientifique  
Gestion des innovations  
Soutien technique  
Communication  
  
21 novembre  
5 et 19 décembre  
Distanciel

Confidentiel

13

## Faits marquants 2024

### • Pole communication

Confidentiel

14

## ● Pole communication

## Faits marquants 2024

Développement de très nombreux outils et supports de communication en lien direct avec l'activité évènementielle



Abstract book



Réseaux sociaux



Plaquettes



Livret & Rapport



Badges



Site web



Emaillings



Roll-Up



Logo et identité visuelle



Oriflamme

Confidentiel

15

## ● Pole communication

## Faits marquants 2024

### 🔗 Exemples de projets réalisés par le pôle communication en 2024

- Habillement de stands (Enviopro, Bio 360, village de la Bioéconomie)



Confidentiel

16

### • Pôle innovation

Confidentiel

17

### • Pôle innovation

#### OTOTwin :



## Faits marquants 2024

Réalisation d'une vidéo promotionnelle qui a pu être utilisée sur le stand du congrès Français SFORL.



Confidentiel

18

# Comptes de résultats Exercice 2024

## Bilan exercice 2024

### Compte de résultat exercice 2024 :

	2023	2024
Chiffre d'affaires	703 404 €	1 370 724 €
Marge brute	371 569 € (52,8 %)	719 076 € (52,5 %)
Subventions	4 667 €	17 200 €
Charges de fonctionnement	84 720 € (12% du CA)	380 542 € (28% du CA)
Charges de personnel	442 555 €	354 421 € (-20 %)
Dotation aux amortissements	8 768 €	8 132 €
<b>Résultat de l'année</b>	<b>-78 058 €</b>	<b>297 €</b>

Hausse liée aux frais de congrès gérés en contrat de prestation (CNRS).

## Bilan exercice 2024

### Total bilan :

- au 31/12/2023 : 1 060 k€
- au 31/12/2024 : 1 681 k€

### ACTIF



Confidentiel

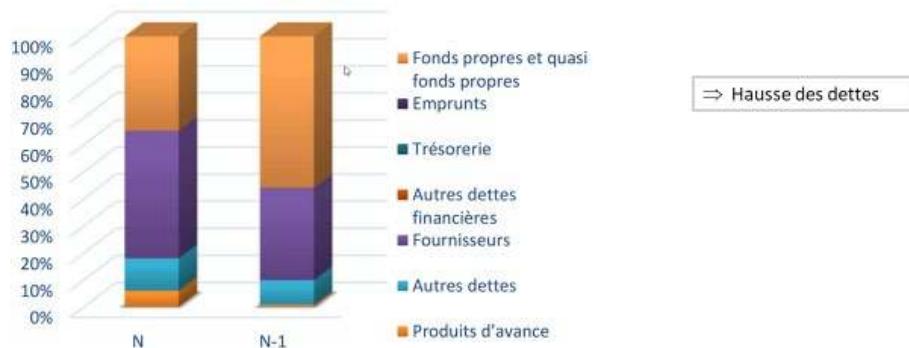
21

## Bilan exercice 2024

### Total bilan :

- au 31/12/2023 : 1 060 k€
- au 31/12/2024 : 1 681 k€

### PASSIF



Confidentiel

22

## Bilan exercice 2024

### Solde de trésorerie en fin d'exercice:

Solde de trésorerie 2023	397 179 €
Mouvement de la trésorerie	206 170 €
<b>Solde de la trésorerie au 31/12/2024</b>	<b>603 349 €</b>



Compte courant Général / Etudes	235 k€
Compte courant Events	198 k€
Placements financiers	170 k€

Confidentiel

23

## Bilan exercice 2024

### Capacité d'autofinancement CAF :

⇒ Capacité de l'activité à générer de la trésorerie

	2021-2022	2023	2024
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>19 567 €</b>	<b>24 459 €</b>	<b>8 429 €</b>
Chiffre d'affaires	852 756 €	703 404 €	1 370 724 €
Résultat	12 114 €	-78 058 €	297 €

⇒ Malgré une hausse du chiffre d'affaires, la capacité d'autofinancement diminue.

⇒ Peut être expliquée par une augmentation des charges de fonctionnement.

⇒ Réévaluation des coûts de prestation en 2025.

Confidentiel

24



## Budget prévisionnel Exercice 2025

---

### Prévisionnel 2025

---

#### **Perspectives 2025:**

##### ***Renforcement de l'équipe :***

- Chargé de projet pôle Etudes (CDD 1 an – Novembre 2024)
- Chargée de développement partenarial (POLARIS) – Janvier 2025
- Chargé de projet pôle Events – Avril 2025

***Evolution de la masse salariale : 354 420 € => 487 600 €***

***Elargissement de notre périmètre :*** Développement de nouvelles collaborations



Confidentiel

26

## Prévisionnel 2025

### Prévisionnel 2025:

Dépenses	2025 – PREV		Recettes	2025 – PREV
Achats, matériels	17 000 €	(-2%)	CA Pôle Etudes	<b>626 000 €</b>
Prestations externes / sous-traitance	30 000 €	(-4%)	CA Pôle Events	210 000 €
Déplacements	19 800 €	(+20%)	CA Pôle Innovation	10 000 €
Communication	7 000 €	(+6%)	Autres	- €
Loyer / Infrastructures	60 905 €	(+5%)	Subventions	77 800 €
Prestations laboratoires	280 000 €	(+3%)		
Salaires & Charges	487 600 €	(+38%)		
Dotations / Amortissements	12 100 €	(+49%)		
Impôts et taxes	8 200 €	(+38%)		
Autres	- €			
<b>TOTAL</b>	<b>- 922 605 €</b>			
			<b>RESULTAT :</b>	<b>+ 11 195 €</b>

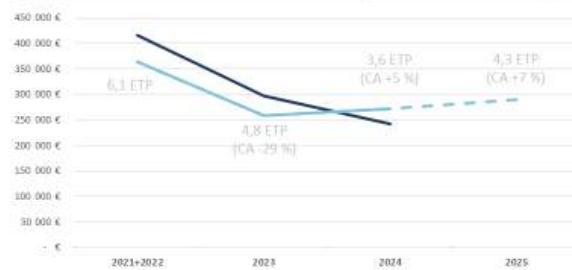
Confidentiel

27

## Prévisionnel 2025

### • Pôle études

Recettes de prestations	2024	2025 – PREV	2025 – ENGAGES
CA Pôle Etudes	554 070 €	626 000 €	368 100 €
<b>→</b>			
Recettes Etudes	2024	2025 – PREV	2025 – ENGAGES
CA prestations Pôle Etudes	272 080 €	346 000 €	173 450 €
CA Prestations laboratoires / sous-traitance	242 490 €	280 000 €	163 720 €
CIR	5 440 €	- €	- €



Prestation UL PROPUIS

Retours laboratoires

Confidentiel

28

## Prévisionnel 2025

• Pôle events + • Pôle communication

Recettes de prestations	2024	2025 - PREV	2025 - ENGAGES
CA prestations Pôle Events + Com	153 800 €	210 000 €	182 000 €



Confidentiel

29

## Prévisionnel 2025

• Pôle innovation

Recettes de prestations	2024	2025 - PREV
CA prestations Pôle Innovations	10 230 €	10 000 €

Confidentiel

30

### **Synthèses - perspectives :**

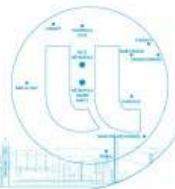
- Une activité soutenue sur toute l'année.
- Nécessité d'augmenter l'effectif pour répondre à la demande croissante au niveau du pôle Events et la nécessité d'assurer la promotion de nos activités.
- Volonté d'élargir les collaborations à de nouveaux laboratoires.

Confidentiel

31

1

## Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER)



### Le contexte

2

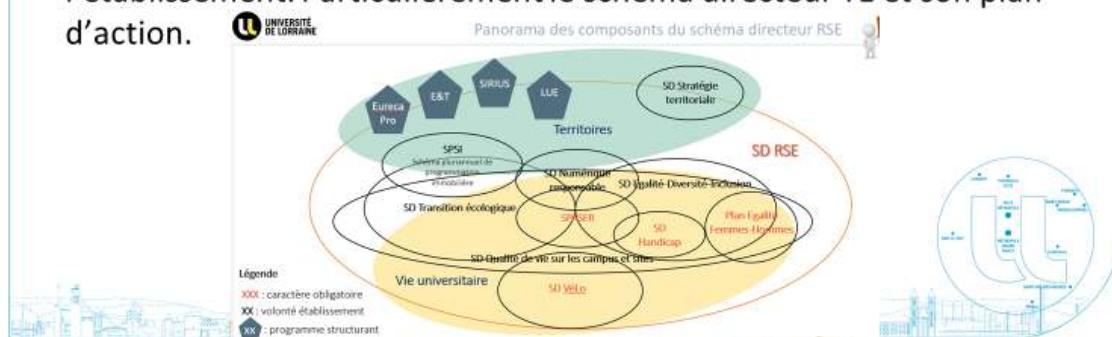
- Le SPASER : Document rendu obligatoire pour tous les acheteurs publics dont le **montant annuel des achats est > à 50M€ HT**.
- Il doit déterminer des objectifs de politiques achats dans le domaine **social et environnemental** et être assorti **d'indicateurs précis** (achats réalisés auprès des entreprises employant des personnes défavorisées ou appartenant à des groupes vulnérables, nombre de marchés comportant une considération environnementale, ...)
- La durée du SPASER est libre, mais les **indicateurs doivent être publiés au minimum tous les deux ans**.



## Les grandes lignes qui ont guidé la rédaction du SPASER

3

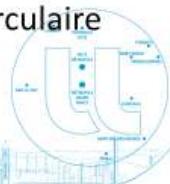
- Création d'un **GT SPASER en mars 2024**, piloté par la DAMP, associant délégation RSE (sous les volets EDI et TE), DPI et DCOM.
- Souhait d'un SPASER **intégré dans les travaux RSE** menés par l'établissement. Particulièrement le schéma directeur TE et son plan d'action.



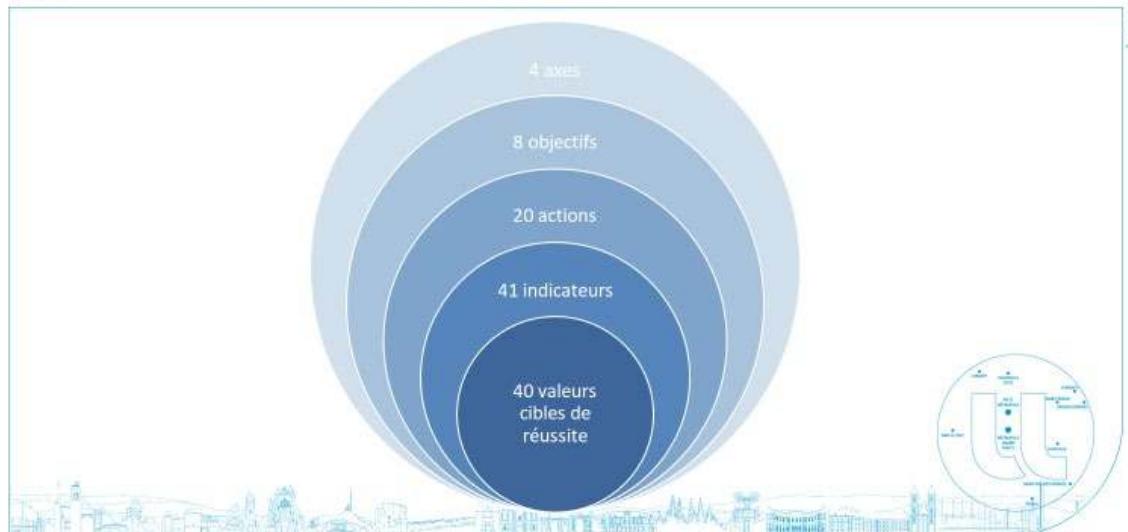
## Les grandes lignes qui ont guidé la rédaction du SPASER

4

- Un SPASER spécifique à l'Université de Lorraine, **à l'équilibre entre nos ambitions et nos moyens d'actions**.
- Un SPASER en adéquation avec la **durée du mandat de la présidente**, avec la volonté de **publier les indicateurs de façon annuelle**.
- Un SPASER en adéquation avec la **réglementation en vigueur et à venir** (Lois Climat-Résilience, EGALIM, AGEC, mais aussi la circulaire services publics écoresponsables).



## La structure du SPASER



5

## La structure du SPASER

AXES	OBJECTIFS	
AXE TRANSVERSAL ET GOUVERNANCE	O-1	Positionner l'achat durable comme enjeu stratégique au sein de l'Université
	O-2	Sensibiliser et professionnaliser les acteurs et actrices de l'Université à l'achat durable
AXE SOCIAL	O-3	Se servir des achats pour favoriser l'insertion et l'inclusion
	O-4	Promouvoir l'égalité femmes/hommes et lutter contre les discriminations
AXE ECONOMIQUE	O-5	Rendre plus transparente la commande publique de l'UL
	O-6	Faciliter l'accès des TPE/PME aux marchés publics et favoriser le développement du tissu économique local
AXE ENVIRONNEMENTAL	O-7	Consommer moins et consommer mieux dans une logique de réduction de notre impact écologique
	O-8	Inscrire pleinement les procédures d'achats dans une démarche éco-responsable

6

## La structure du SPASER

7

N° Action	ACTIONS	N° Action	ACTIONS
A-1	Piloter au plus haut niveau les achats et encadrer les consommations à forte empreinte écologique	A-11	Promouvoir l'égalité femmes-hommes
A-2	Améliorer la programmation des achats	A-12	Publier les intentions d'achat de l'Université
A-3	Intégrer les enjeux du développement durable à la planification et au pilotage des achats stratégiques	A-13	Organiser des journées de rencontres entre l'Université de Lorraine et les entreprises
A-4	Former les acheteurs et les acheteuses à l'achat durable	A-14	Renforcer le recours aux structures issues de l'ESS
A-5	Sensibiliser le personnel et en particulier les prescriptrices et les prescripteurs à l'achat durable	A-15	Rendre les marchés de l'Université plus attractifs pour les PME/TPE
A-6	Construire une programmation sociale des achats	A-16	Formaliser des politiques d'achats responsables sur 5 grands segments
A-7	Optimiser l'insertion sociale via les achats	A-17	Mesurer l'impact écologique des achats
A-8	Renforcer le recours aux marchés réservés	A-18	Amplifier l'acquisition de biens issus de l'économie circulaire
A-9	Développer les achats en faveur de l'inclusion des personnels et étudiants de l'Université en situation de handicap	A-19	Doter les marchés publics de l'Université de considérations environnementales
A-10	Accroître l'utilisation de l'écriture épicène et accessible dans les achats	A-20	Acheter avec une approche en coût global

## Point 6 : Bilan d'activité 2024 du contrôle interne financier

Rappel : le CIF est le système qui vise à assurer la maîtrise raisonnable des risques pesant sur l'atteinte des objectifs de qualité de la comptabilité budgétaire, de soutenabilité de la programmation et de son exécution ainsi que sur l'objectif de qualité des comptes.  
Il prévient, détecte et traite les irrégularités financières.



### Objet : bilan du déroulement du plan d'action 2024 du CIF

- ◎ Ce bilan fait partie des documents **probants** relatifs au CIF. Il est produit au COPIL CIF, au conseil d'administration, au contrôleur budgétaire et à la direction des affaires financières du MESR.
- ◎ 22 objectifs : programme (trop ?) ambitieux qui mobilise 8 directions centrales et des représentants des entités internes (approche utilisateur) :

	Nombre	Taux
👍 Actions achevées	9	41%
⏳ Actions en cours	11	50%
⌚ Actions non démarrées	2	9%

Taux de réalisation du plan d'action 2024 au 31 décembre 2024

- ◎ Du point de vue de l'établissement, un état de déploiement relativement satisfaisant et **un CIF qui continue à se consolider**. Même si la progression a **perdu en rythme**.

**Objet :** bilan du déroulement du plan d'action 2024 du CIF

- ◎ La réalisation de certaines actions est retardée par :
  - Le calendrier des projets qu'elles accompagnent ;
  - Leur envergure et leur complexité intrinsèques ou leur caractère pluriannuel ;
  - Les changements organisationnels importants qu'elles appellent ;
  - Une articulation à trouver entre directions centrales d'une même action (portage) ;
  - Des absences, des mouvements internes, des arrivées ;
  - Le plan de charge des directions concernées : les actions du CIF n'en font pas (encore) partie intégrante et ne sont pas reconnues à ce titre.
- ◎ **Les 11 actions « en cours » le sont réellement :**
  - Nous sommes un peu durs envers nous-mêmes : certaines actions en cours tirent sur le vert.
- ◎ Réunion de restitution du 27 février / revue finale des CAC : **le dispositif de CIF concourt effectivement à la qualité des comptes.** Pas d'anomalie significative, des améliorations à apporter plus que des corrections. Robustesse du CI sur la paie et sur la gestion des subventions, notamment.

CA – 11 mars 2025

Point 7 :  
**Plan d'action 2025 du contrôle interne financier**



**Objet :** contenu du plan d'action 2025 du CIF en quelques lignes

- ◎ Le plan d'action fait également partie des **documents probants** relatifs au CIF.
- ◎ Il contient 16 objectifs cohérents avec les travaux 2024, qui vont plus loin quant à la volonté d'installer durablement le CIF comme levier au service des missions de l'établissement :
  - Triptyque processus–risques–procédures : **importance de l'approche par les processus**,
  - Essaimage de la culture du contrôle interne : élargissement et formalisation des **relais et des correspondants CIF**,
  - Changement de système d'information financier : vers **SIFAC +**,
  - Fil rouge incontournable de la **RGP**,
  - Opérationnalisation progressive du **contrôle *a posteriori***,
  - Continuation et fin des actions 2024 non achevées,
  - **Evaluation du CI(F)** : vaste enquête de la Cour des comptes sur les dispositifs de contrôle interne dans les universités.
- ◎ Point de fragilité : mouvements de personnels, intérim et absences.
  - Priorisation de 7 actions en cas de difficultés de réalisation du programme.

CA – 11 mars 2025

Points 6 et 7 :

**Réponses de l'établissement à l'enquête annuelle  
relative au déploiement du CIF : évolution 2021-2024  
(pour information)**



**Déploiement du CIF : Focus sur le bilan et le positionnement de l'université de Lorraine à partir des enquêtes annuelles**

Le travail réalisé par la DAF B2 (MESR) permet de suivre la progression de l'établissement à travers :

- La synthèse des résultats de l'établissement à l'enquête 2024, présentés en regard de ceux de l'ensemble des établissements de même catégorie :

**L'université de Lorraine se situe globalement dans la moyenne supérieure**, avec des dispositifs majoritairement « déployés » ou « partiellement déployés ».  
Elle pâche par l'absence d'audit interne.

- La synthèse sur les quatre dernières années (2021 à 2024) : les réponses étant souvent binaires, ce sont essentiellement les documents produits qui traduisent l'évolution positive d'une année sur l'autre. Bémol : l'UL progresse moins vite (cf. bilan 2024 notamment).  
Impression de stagnation : **capacité à croître et à impulser encore ?**

<b>Un contexte : évaluation de l'intégrité de l'établissement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les évaluateurs externes de l'université (commissaires aux comptes, Cour des comptes) ainsi que ses financeurs (notamment européens) l'interrogent sur ses procédures et sur les contrôles qu'elle exerce sur les risques de fraude et de corruption, preuves à l'appui.</li> <li>• RGP : modernisation et moralisation de la gestion publique.</li> </ul>
<b>Une politique à mener : politique garante de la probité</b>	<p>La lutte contre la corruption, entendue au sens le plus large, est un élément fort de l'objectif de développement durable 16 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les comportements des agents publics doivent respecter les principes d'intégrité, d'objectivité et d'honnêteté ;</li> <li>• L'implication des dirigeants et des acteurs de l'établissement en termes de transparence, de probité et d'éthique est une condition ;</li> <li>• Le contrôle interne (financier) est un moyen !</li> </ul>
<b>Une culture à insuffler : culture de l'éthique</b>	<p>La probité, un futur axe de la politique RSE ?          Un nouveau champ d'intervention du CI(F) lui permettant de fédérer et de rayonner davantage ?</p>

CA – 11 mars 2025

## Ressources Humaines

9. Bilan statistique 2024 et Plan de développement des compétences de formation des personnels 2025-2026
10. Campagnes d'avancement des personnels contractuels – détermination des volumes de promotions ~~REPORTÉ~~

CA du 8 novembre 2022

5



# SOMMAIRE

01

02

## INTRODUCTION

### BILAN ANNUEL

- Cartographie financière et taux de participation.
- Accents sur les réalisations de l'année écoulée.
- Chantiers menés pour moderniser et conforter la formation des personnels.



# SOMMAIRE

03

## PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES 2025-26

### ► Stratégie de l'établissement :

- Approches pédagogiques et dispositifs d'apprentissage.
- Répartition de l'offre de formation.
- Intégration des besoins, évolutions technologiques et conformité aux orientations stratégiques et cadres réglementaires.



# SOMMAIRE

03

## PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES 2025-26

### ► Orientations et objectifs :

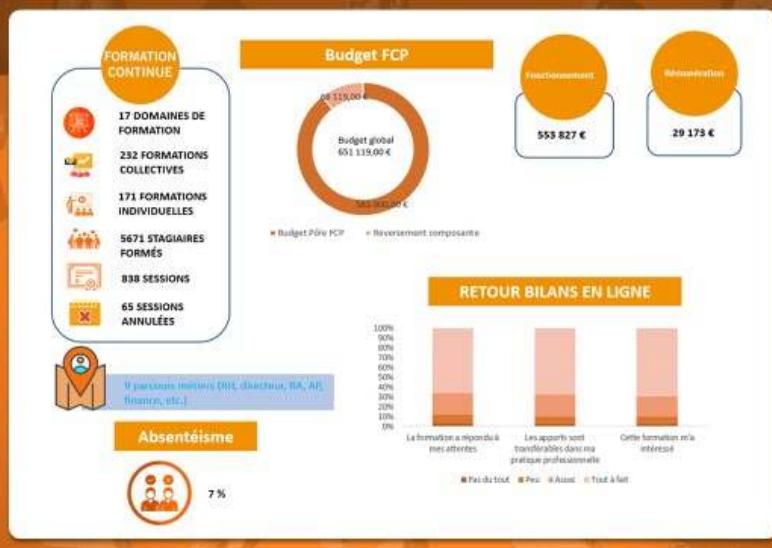
- Axe 1 : Renforcer le leadership et les compétences des managers.
- Axe 2 : Poursuivre et intensifier la démarche de qualité de vie et des conditions de travail.
- Axe 3 : Sécuriser durablement les environnements de travail.
- Axe 4 : Promouvoir la responsabilité sociétale et environnementale.
- Axe 5 : Soutenir le développement personnel et sécuriser les trajectoires de carrière.
- Axe 6 : Favoriser la qualité pédagogique et l'excellence de la recherche.
- Axe 7 : Consolider les compétences numériques



## BILAN ANNUEL 2024



## ► Cartographie financière et taux de participation



## ► Top 3 des dépenses



Prévention,  
hygiène  
et sécurité

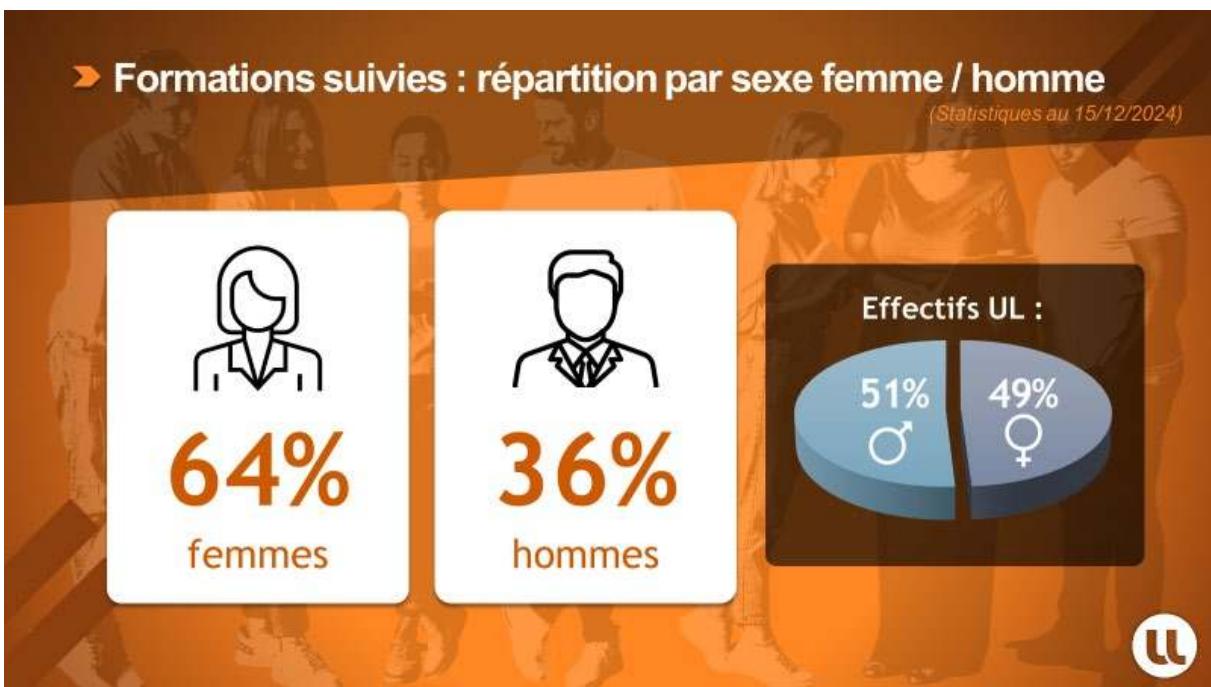


Métiers et  
environnement  
professionnel



Management





## ► Formations suivies : répartition par sexe femme / homme

(Statistiques au 15/12/2024)

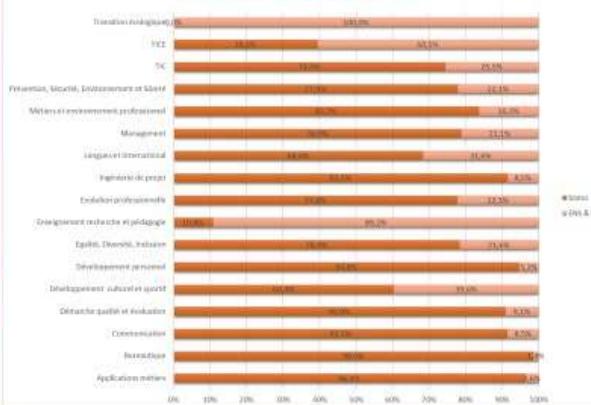
Total d'inscriptions UL	<b>5583</b>
Total d'inscriptions UMR	<b>88</b>
Total d'inscriptions	<b>5671</b>

Total des inscrits UL	<b>2602</b>
Total des inscrits UMR	<b>33</b>
Total des inscrits	<b>2635</b>



## ► Formations suivies : répartition par population BIATSS-ENS & ENS-CHERCHEURS

► Présents par domaine selon le type de public (EC/BIATSS) 2024



Effectifs UL :





**STRATÉGIE**  
de l'établissement

Accompagner l'évolution des aptitudes des personnels, en appui aux missions du service public et aux orientations de l'établissement

**PUBLIC**  
Il s'adresse à tous les personnels (Biatss, Enseignants et enseignants-chercheurs, titulaires et non titulaires, doctorant.e.s sous contrat).

**FINALITÉS**

- Adaptation immédiate au poste de travail et anticipation
- Développement des compétences et consolidation des acquis
- Accompagnement des parcours professionnels
- Réussite des concours
- Attractivité et qualité de vie
- Réinventer le rapport au travail

# APPROCHES PÉDAGOGIQUES ET DISPOSITIFS D'APPRENTISSAGE

## Multimodalités pour une flexibilité accrue :

- Présentiel
- Formation à distance
- Apprentissage en situation de travail

## Personnalisation et proximité pour répondre aux attentes individuelles :

- Parcours individualisés.
- Dispositifs à l'initiative des agents (CPF, CFP, VAE, BC)

## Soutien collectif et innovation :

- Encouragement des projets collectifs.
- Déploiement de dispositifs de mentorat et de formations sur des compétences émergentes.
- Importance de l'ancrage des apprentissages.

# RÉPARTITION DE L'OFFRE DE FORMATION

## Niveau local :

- Plan annuel des formations collectives
- Catalogues spécifiques
- Actions mutualisées

## Niveau régional :

- Safire, Ira, Mentor
- Réseau Grand Est

## Niveau national :

- AMUE, IHEDN...



## Intégration des besoins, évolutions technologiques et conformité aux orientations stratégiques et cadres réglementaires

### Alignement avec les cadres stratégiques et réglementaires :

- Schéma directeur ministériel.
- Projet d'établissement 2024-2028.
- Loi de transformation de la fonction publique.
- Décret n° 2022-1043 du 22 juillet 2022.

### Collecte des besoins et réévaluation continue, dynamique de gestion des compétences :

- Collecte des besoins (EP, évaluations, préconisations d'experts)
- Réévaluation continue (ajustement des contenus et anticipations des évolutions)

## Axes stratégiques

Les axes stratégiques de l'année précédente demeurent au centre de la démarche et sont structurés autour d'objectifs prioritaires, déclinés en thématiques spécifiques.

Ce plan prévoit également des indicateurs de suivi pour mesurer les progrès réalisés et assurer l'atteinte des objectifs collectifs.



# Axes stratégiques

Ils se déclinent en 7 axes :

## AXE 1 : renforcer le leadership et les compétences des managers.

- Leadership inspirant et transformationnel.
- Soutien au développement professionnel des managers.
- Stimulation de l'innovation et créativité.
- Accompagnement dans la gestion du changement.

## AXE 2 : Poursuivre et intensifier la démarche de qualité de vie et des conditions de travail.

- Gestion du stress et prévention des risques psychosociaux.
- Santé et ergonomie.
- Importance de la santé mentale.
- Culture du bien-être au travail.

## AXE 3 : Sécuriser durablement les environnements de travail.

- Formation à la prévention des risques.
- Sécurité et santé au travail.
- Démarche globale de prévention.
- Réactivité en cas d'urgence.

## AXE 4 : Promouvoir la responsabilité sociétale et environnementale.

- Transition écologique.
- Valeurs fondamentales et inclusion.

# Axes stratégiques

Ils se déclinent en 7 axes :

## AXE 5 : Soutenir le développement personnel et sécuriser les trajectoires de carrière.

- Développer une offre de formation à l'attention des conseillers et des acteurs RH en charge de l'accompagnement personnalisé des agents.
- Aider les agents à repérer les actions nécessaires pour sécuriser leur évolution professionnelle.
- Renforcer l'accompagnement des parcours métiers et l'évolution des compétences en poste.
- Préparer aux concours ITRF et AENES.
- Soutenir les projets d'évolution professionnelle.

## AXE 6 : Favoriser la qualité pédagogique et l'excellence de la recherche.

- Accompagner les pratiques pédagogiques et soutenir la recherche.
- Partenariats.

## AXE 7 : Consolider les compétences numériques.

- Maîtrise des outils numériques.
- Intelligence Artificielle.
- Innovation pédagogique et numérique.



## Vie Institutionnelle

- 11.** Modification des statuts de l'INSPÉ (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation)
- 12.** Modification des statuts de l'IUT Nancy-Charlemagne

## **Formation & Insertion Professionnelle**

- 13.** Calendrier pédagogique 2025-2026
- 14.** Modification de parcours en Licence professionnelle Métiers de l'industrie : métallurgie, mise en forme et soudage
- 15.** Modification de parcours en Master Génie des Procédés et des Bio-Procédés
- 16.** Ouverture du Diplôme d'Université (DU) *Accompagner les changements avec les outils de la psychologie positive – environnement professionnel, éducatif et sportif*
- 17.** Conditions de mise en œuvre du contrôle de l'assiduité 2025-2026
- 18.** Régimes spécifiques d'études 2025-2026
- 19.** Modèles de conventions en formation professionnelle
- 20.** Tarification de la Valorisation des Acquis de l'Expérience (VAE)
- 21.** Ouverture de formations en apprentissage – rentrée 2025

## Mise en place d'un congé menstruel et étudiant

### ❖ Une ambition posée dans le SDVE

#### 3.4 Combattre la fragilité et la précarité menstruelles

La précarité menstruelle n'est pas un tabou à l'Université de Lorraine. Consciente de ses effets sur la santé physique et mentale et sur la réussite des personnes menstruées, l'Université porte la mise en place d'un congé menstruel pour ses étudiantes menstruées en parallèle d'une réflexion d'amélioration de la mise à disposition de protections sur ses campus. Il est à noter que de multiples dispositifs existent sur les différents campus, la volonté est ici d'uniformiser et de généraliser le process.

Action 1	Acteurs	Temporalité
Accorder un congé menstruel à toute personne étudiante menstruée	Politique SSE	Court terme
Action 2		
Mettre à disposition des protections menstruelles à toute personne étudiante menstruée	Politique SSE	Moyen / long terme



### Congé menstruel :

- ❖ Forfait de 12 jours/ an ; rallonge de 4 jours après passage au SSE
- ❖ Régime de l'**absence justifiée en tout temps**

### Congé étudiant :

- ❖ Forfait de 4 jours/ an
- ❖ Régime de l'**absence justifiée - hors période d'examen**



## Vie Universitaire

### **22. Bonus Engagement Étudiant (B2E) 2025 : mise à jour**

CA du 8 novembre 2022

8